52e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 41 — 10 OCTOBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique d'apostolat social. — I. Compte rendu de la Semaine Sociale de Nice sur *Ordre social et Education*, 641. — II. Bibliographie : sénateur de Michelis, 652 ; Paul Chanson, 653 ; P. Jenatton, Paul Archambault, 654 ; P. Boissel, chan. Thellier de Poncheville, Marg. Perroy, 655 ; Robert Cornilleau, 656.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Compte rendu bibliographique : chan. Cordonnier, *A la sortie du Pensionnat*, 656.

PRÉDICATION

Pour la fête du Christ-Roi. — I. L'opportunité de la fête, 545. — II. Les bienfaits sociaux du règne du Christ, 547.

Pour la fête de S. Elophe. — L'éducation chrétienne. 549.

Pour la fête de S. Raphaël. — L'ange des voyageurs, des époux, des malades, 551.

Sujets de circonstances. — *Pour la bénédiction d'un orgue :* La musique et l'orgue, 553.

Les personnages évangéliques. — XLV. S. Simon et S. Jude, 554. — XLVI. S. Matthias, 556. — XLVII. Nicodème, 558.

Cours de prédication. — Voir les indications détaillées en première page de la couverture du 19 septembre.

En vente à nos Bureaux

La SEPTIÈME ÉDITION de la *Petite Histoire de ma Religion* de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. 1 vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 2 fr. pour la France et 2 f. 50 pour l'Etranger.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 15 fr. 50 ; 20 ex., 31 fr. ; 30 ex., 45 fr. 25.
5 kilos (50 ex.) : en gare 72.65 ; à domicile 74.90
10 » (100 ex.) : » 141.45 ; » 142.90
B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste, plus 0.50 par exemplaire.

CH. ROLLAND : **Le Vestibule du Paradis**, 56 discours, partagés en sept séries de huit, pour autant d'Octaves des Morts. — 1 vol. in-16 de xiv-426 pages. — Prix : 7 fr. *franco* pour la France, 8 fr. 50 pour l'Etranger.

Mgr Henri MOISSONNIER : **Entretiens sur le Discours après la Cène.** — 1 vol. in-16 de xv-240 pages. — Prix : 5 fr. 75 *franco* pour la France, 8 fr. pour l'Etranger.

PETIT COURRIER

Q. — Je dois faire une conférence sur le sujet suivant : « Obéissance aux décisions pontificales. » Quels ouvrages pourrais-je consulter ?

R. — L'ouvrage classique est Choupin, *Valeur des décisions doctrinales et disciplinaires du Saint-Siège*, 14 fr., Paris, Beauchesne.

Q. — Où trouver des renseignements sur l'origine, le sens, le symbolisme des feux de la St-Jean du 24 juin ?

R. — Sous le mot *Feux de la St-Jean*, avec une abondante bibliographie, dans le *Dictionnaire d'Archéologie* de Dom Leclercq (Paris, Letouzey), t. v, col. 1466-70.

Q. — Ayant à prêcher prochainement une Retraite aux jeunes filles d'un Ouvroir, permettez moi de vous demander quel recueil d'instructions je pourrais utiliser ?

R. — Chan. Cordonnier, *Bethléem* (retraite sur les principes et fondements de la vie chrétienne), in-12, 9 f., Paris, Lethielleux ; — P. Baeteman, *Ma Retraite* (pour jeunes filles), 5 f., et *Formation de la jeune fille*, 14 f., chez Poussin, éditeur, à Evreux ; — P. M.-A. Bellouard, *Jeunes filles, vous et la vie !* 8 f., en vente aux bureaux de la

Revue de la vie chrétienne, 104, rue Bugeaud, à Lyon. — Ce dernier ouvrage s'adresserait plutôt à des jeunes filles du monde ; aux vôtres conviendrait mieux *Les devoirs d'aujourd'hui*, d'Henri Sarrette, 5 f., Paris, Spes.

Q. — Quels ouvrages consulter pour traiter la conférence suivante : « Quelles providentielles influences et sauvegardes ont écarté de notre pays l'invasion luthérienne et calviniste ? »

R. — Nous ne connaissons pas d'ouvrage d'ensemble. Tâchez de vous procurer le volume (épuisé en librairie) de Mgr Baudrillart, *L'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme*, in-12 de xv-400 p., Paris, Bloud, 1904. — Voyez les pages consacrées par Albert Buisson, dans son tout récent *Chancelier Antoine Duprat* (30 f., Paris, Hachette), à l'action religieuse de ce personnage. — Il faudrait étudier en détail l'action 1° de la Sorbonne, 2° du Parlement, 3° de l'épiscopat et des Conciles de Sens et de Bourges en 1528, 4° de la monarchie. On trouve des renseignements sur ces deux Conciles dans Ellies Dupin, *Histoire de l'Eglise et des Auteurs ecclésiastiques* (mais cet ouvrage, qui est de 1701, ne se rencontre plus que dans les Bibliothèques publiques), et plus facilement dans Hefele-dom Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. VIII, p. 1067-81 (Paris, Letouzey).

Q. — L'*Ami* connaît-il une petite *Vie de N.-S. J.-C.*, environ 40 à 50 pages ? Quel en serait le prix et chez qui se la procurer ?

R. — *Vie* en 32 pages, jadis à 10 f. le cent, libr. Marcel Cattier, 42, rue Origet, à Tours ; — *Vie de J.-C.*, par l'abbé Hays, 64 p. in-18, 0 f. 50, Paris, Lethielleux ; — Vandepitte, *Abrégé de la vie de N.-S. J.-C.*, 64 p. in-32, 0 f. 30, René Giard, 2, rue Royale, à Lille ; — aux Editions Charles Paillart, à Abbeville (Somme), *Vie de N.-S. J.-C.*, brochure illustrée de 80 p., 1 f.

Q. — Où pourrais-je me documenter pour faire un sermon sur l'Eglise hiérarchique d'après la Sainte Ecriture ?

R. — Consultez l'ouvrage très récent de Nicolas Iung, *Le magistère de l'Eglise*, 12 f. (Bibliothèque catholique des sciences religieuses), Paris, Bloud et Gay. Bien que le titre indique qu'il s'agisse du « Magistère », l'auteur y a impliqué tout ce qui concerne la hiérarchie.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer les meilleurs ouvrages traitant de l'existence de Dieu et des preuves de cette existence ?

R. — Sertillanges, *Les sources de la croyance en Dieu*, 15 f., Paris, Perrin et Cie ; et *Dieu ou Rien*, 2 vol., 24 f., Paris, Flammarion ; — P. Garrigou-Lagrange, *Dieu, son existence, sa nature* (nouvelle édition 1929), 45 f., Paris, Beauchesne (voir *Ami* 1929, p. 476).

Mais puisque notre correspondant nous demande ces indications pour un licencié en philosophie, nous n'hésitons pas à lui signaler les deux vol. parus de *Théodicée* du P. Descoqs (voir l'analyse du tome II dans le dernier n° de l'*Ami*, p. 136), chaque vol. 110 f., Beauchesne.

Q. — Un de mes amis étudie Victor de Tonnona et Salvien de Marseille. Il désirerait avoir quelques renseignements sur ces personnages (vie, milieu historique, œuvres) et la référence de quelques ouvrages le documentant sur ces sujets et contenant, le cas échéant, le texte de leurs œuvres (ouvrages en français, de préférence).

R. — Ad I. Sur Victor de Tunnuna (†569), auteur d'une *Chronique universelle* dont nous n'avons que la dernière partie (de l'an 444 à l'an 567), peu de renseignements à vous fournir. Quelques mots dans Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident* (en allemand), tr. fr., t. I, p. 619-620. Vous avez deux textes de la *Chronique :* celui de la *Patrologie latine* de Migne, tome LXVIII, col. 937-962, et celui de Mommsen dans les *Monumenta Germ. Hist.*, t. XI, p. 163 sq.

Ad II. Sur Salvien de Marseille, les documents sont plus abondants. Vous trouverez tous les renseignements utiles dans Bardenhewer, *Les Pères de l'Eglise*, t. III, § 88, et dans Cayré, *Précis de Patrologie* (Paris, Desclée), t. II, p. 154. Mais complétez l'un par l'autre, le premier indiquant un certain nombre de monographies éditées en Allemagne que prétérite le second, qui s'attache uniquement aux monographies d'origine française.

Abbé Alexandre Tempère. — **Jésus est ma vie.** *Lectures édifiantes sur quelques vertus chrétiennes.* — Grand in-8° illustré de 190 p., 10 f. — Chez l'auteur, au presbytère de la Roquette-sur-Siagne (Alpes-Maritimes).

Ces trente-deux lectures ont pour objet, comme l'indique le sous-titre, les vertus chrétiennes, à condition d'entendre ce mot non au sens strict employé par la théologie et réservé à des qualités morales nettement classées, mais au sens large d'aspects variés de la vie chrétienne, par exemple la joie, la paix de l'âme, l'enfance spirituelle, etc. Elles consistent en de pieuses réflexions, auxquelles s'ajoutent des exemples ou des extraits de divers auteurs. Plus de 140 illustrations embellissent le texte et en font un véritable album d'images. L'impression a été soignée par l'éditeur et les gros caractères employés, de même que la simplicité du style, en rendront la lecture facile à tous.

Abbé Jacques Leclercq. — **Au fil de l'année liturgique.** *Méditations et prières.* — In-8 écu de 328 p., 15 f. — Paris, Lethielleux.

Ce livre n'a rien de commun avec une série suivie de méditations pour chacun des jours de l'année liturgique. L'auteur a simplement relevé, au cours de celle-ci, les principales époques et fêtes du Temporal, avec, çà et là, quelques fêtes de saints plus représentatifs, et il a consigné en ces pages les réflexions qu'elles lui suggèrent, sans plan d'ensemble spécial, sans agencement rigoureux, au fil de ses pensées. Ces réflexions, exprimées en de courtes phrases, parfois même en de brefs membres de phrases ou en une sorte de prose rythmée, proposent l'idéal entrevu, le contraste avec la médiocrité de la réalité vécue, les efforts à faire pour progresser, et s'achèvent souvent en une invocation pour implorer le secours de la grâce. Les défauts de l'époque actuelle sont dépeints d'une plume légère, mais qui se fait incisive par instants.

Collection « Vérité ». — **Quand la tête est droite,** par René Duverne. — In-12 de 52 p., 2 f. 50. — Paris, Téqui.

Sans en avoir l'air, cet opuscule est un véritable petit traité de l'éducation. On n'y trouve pas, il est vrai, des théories énoncées sous une forme savante, car l'auteur, pour être compris plus aisément, a concrétisé son enseignement dans un exemple : il s'agit, en effet, d'un enfant que le lecteur est invité à suivre depuis le berceau jusqu'au moment où, devenu homme fait, il fonde à son tour un foyer. Mais à travers les phases de cette histoire on discerne facilement l'essentiel des théories : on voit en action l'importance d'une bonne éducation, sa méthode et ses avantages du point de vue individuel, familial, professionnel et social. Le tableau n'est pas un roman ; il se réduit plutôt à un schéma, où seules les lignes principales se détachent, dessinées succinctement.

LOCATION & VENTE FILMS PATHE BABY
dans toute la France, pour ŒUVRES CATHOLIQUES.
Abbé Paul Cézat, curé de Saumos (Gironde).

HOMÉOPATHIE

LA PUBLICITÉ, REINE DU SIÈCLE,

nous permet de mettre sous les yeux des lecteurs de ce journal les avantages qu'ils auraient, en cas de maladie, à utiliser les médicaments ABBE CHAUPITRE.

Mais ce n'est pas là notre moyen de propagande le plus efficace.

Notre meilleure publicité ?
Ce sont les malades eux-mêmes
qui ont employé les formules ABBÉ CHAUPITRE et disent partout leur joie d'avoir été guéris si rapidement et à si bon compte.

Dans chaque région, vous pouvez constater autour de vous des guérisons obtenues grâce aux médicaments ABBE CHAUPITRE

C'EST CE QUI EXPLIQUE LEUR VOGUE EXTRAORDINAIRE
et ce qui nous autorise à vous dire :

Beaucoup de familles se soignent avec les médicaments ABBE CHAUPITRE et s'en trouvent très bien. La méthode du célèbre guérisseur est complète. Quelle que soit votre maladie, vous aurez une formule appropriée : prenez-la, vous en serez satisfait.

Documentez-vous donc.

Sur simple demande de votre part, le Laboratoire ABBÉ CHAUPITRE, 28, rue Vignon, à Paris, ou un de ses nombreux pharmaciens dépositaires en France, vous remettra ou vous adressera gratuitement le « GUIDE PRATIQUE » qui vous permettra d'employer avec efficacité les médicaments ABBÉ CHAUPITRE et vous donnera des preuves certaines de leur puissance curative.

Laboratoire ABBÉ CHAUPITRE
28 rue Vignon PARIS (9e) MAUPY Pharmacien.

ABBÉ CHAUPITRE

Abbé Chaupitre

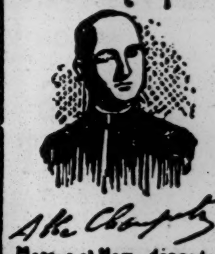

Marque et Nom déposés

BICYCLETTE V. M. A.

Modèle spécial pour le Clergé
Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Phonos, Photo, T. S. F., Stylos.
Catalogue franco sur demande aux Ets E. MUGLER Fils, à VALENCE (Drôme), qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* toutes facilités et conditions spéciales avec CRÉDIT au gré du Client.

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (Voir le no du 8 août de l'*Ami*).

DECORS POUR ARTIFICES - ILLUMINATIONS DRAPEAUX - GUIRLANDES INSIGNES
MASQUES POSTICHES GRIMES **THEATRES & FETES**
Etabts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
Catalogue illustré contre 1 fr en timbres-poste.

BIBLIOGRAPHIE

Joseph GODET, Chanoine honoraire de Poitiers

AUX PAYS DU CHRIST

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS DE TERRE SAINTE

Ce que l'on voit. Ce que l'on retrouve en Terre Sainte. L'œuvre admirable des PP. Franciscains.

Une jolie brochure in-8o de 128 pages à deux colonnes compactes, ornée de nombreuses gravures inédites et honorée de lettres approbatives de Mgr Mesguen, évêque de Poitiers et de Mgr Potard, protonotaire apostolique, directeur du Pèlerinage national Saint-Louis en Terre Sainte.
En vente chez l'auteur, à POITIERS (c. c. p. 776.42 PARIS)
Prix : 8 francs ; *franco* 8,50

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli — 41bis, Bd des Batignolles
221, Faubourg Saint-Honoré —— PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

GABRIEL BEAUCHESNE ET SES FILS, ÉDITEURS

COMMISSION | RUE DE RENNES, 117. — PARIS. | **ATELIER DE RELIURE**

Vient de paraître

L'ANGLETERRE CATHOLIQUE A LA VEILLE DU SCHISME

par Pierre JANELLE, docteur ès lettres, Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

1 vol. in-8 raisin (480 pp.). 60 fr.; *franco*. . 66 fr.

Nombreuses ont été depuis quatre cents ans les tentatives pour faire cesser la division des Eglises. Un obstacle principal s'oppose à leur succès : l'existence d'une Chrétienté anglo-saxonne. Quelques formes qu'ait prises celle-ci, elle reste unie par des habitudes, des attitudes, qui constituent un tempérament ; pour tout dire, un nationalisme, étendu, il est vrai, au monde entier. Ce nationalisme, opposé à l'esprit catholique, c'est le schisme qui l'a permis. Grâce à lui encore, la Réforme n'est pas restée un mouvement limité ; dans le monde anglo-saxon, elle a trouvé la plus grande part de son retentissement moral et intellectuel. De là, l'intérêt de premier ordre qui s'attache à l'étude des années 1500 à 1535 en Angleterre.

ARCHIVES DE PHILOSOPHIE
Volume XI — Cahier III

ÉTUDES DE MÉTAPHYSIQUE ET DE LOGIQUE

par J. de TALHOUET, A. MARC, B. JANSEN, F. LENOBLE, C. COATHALEM, L. ANGLADE.

1 volume in-8 raisin (avec un supplément bibliographique). 40 fr.; *franco* . . . . . . 44 fr.

LE DRAME DU SALUT ET LA PAROLE DE VIE

(Soliloques sur le Psaume 118)

par Denys GORCE, Doct[r] en médecine, Docteur ès lettres

1 volume in-8 couronne (265 pp.) sous couverture illustrée, 16 fr.; *franco* . . . . . . 17 fr. 60

C'est le rôle quasi-sacramentel et sauveur de la Parole que le D[r] Gorce a voulu mettre en lumière. Pour cela, il s'est servi du Ps. 118, qui n'est qu'un hymne prolongé à la Loi divine et une énumération ardente des effets merveilleux que sa méditation est capable de produire.

Si votre Loi n'avait fait l'objet de ma méditation, alors peut-être j'aurais péri... Toute l'âme du livre tient en cet exergue.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

par Dom Charles POULET, Bénédictin de Saint-Paul-de-Wisques.

Vient de paraître :

Fasc. IX. **La querelle des Investitures. La Chrétienté à l'époque des premières Croisades.**

L'Histoire du Christianisme est divisée en quatre parties : Antiquité. Moyen Age. Temps Modernes. Epoque contemporaine.

Chaque partie formera un volume de six fascicules (format in-4° carré, chaque fasc. de 160 pp. 20 fr.; *franco* 22 fr.), qui aura ses tables propres, tables des matières, table analytique. qu'on trouvera à la fin du 6° fascic. — L'ouvrage sera pourvu d'illustrations strictement documentaires et de cartes appropriées au texte. Il sera publié environ trois fascicules par an Les fascicules ne pouvant être acquis que par les souscripteurs à l'ouvrage complet, ne se vendent pas séparément.

Librairie BRUNET, 32, rue Gambetta, Arras (France)

Vient de paraître :

Un complément indispensable à tout catéchisme diocésain

Petite Histoire Sainte des Enfants du Catéchisme

par l'abbé J. SACKEBANT

Ancien Testament — Jésus-Christ
L'Eglise - Evangiles du Dimanche

Ornée de 40 gravures et d'une carte de la Palestine.
In-18 *solidement cartonné* (13 1/2 × 8 1/2) 180 pages.
18° édition. 150 au 155° mille. Edition 1935 *mise à jour*.
L'unité 2 fr. 50. — Par 12 exemp. net 27 fr. — Par 50 ex. (postal 5 k[s]) 210 fr. — Par 100 ex. (postal 10 k[s]) net 200 fr.

Rappel : COCART (Abbé). **Retraite préparatoire à la Communion solennelle et à la fête de la Promesse.** In-18 de 164 p., 7 fr. — SUTTER (Abbé). **Le Diable dans les Possédés d'Illfurt** Ouvrage augmenté du récit de deux autres cas de possession. *7° édition 1935 considérablement augmentée.* In-12, 10 fr.

Envoi de notre catalogue sur demande. On y trouvera un choix très étendu en neuf ou occasion d'ouvrages pouvant intéresser MM. les Ecclésiastiques, et tous autres articles pouvant leur être utiles.

Editions de la Revue des Jeunes
DESCLÉE & C[ie], 30, rue St-Sulpice, PARIS.

Somme Théologique de S. Thomas d'Aquin. Texte latin et traduction française. C'est une édition « classique » de la *Somme*, publiée sous le haut patronage du Révérendissime Père M. GILLET, Maître Général des Dominicains.

Vient de paraître : **La LOI** (I[a] II[ae], Q. 90-97), traduction, notes et appendices par le R. P. LAVERSIN, O. P. — Un volume de 357 pages. Prix : broché avec vignette sur couverture : 10 fr. ; relié toile, 14 fr.

UN CATAFALQUE PRATIQUE

se trouve à la Maison L. COLOTTE, JONVELLE (Haute-Saône). — *Demandez prospectus*.

Pathé-Babystes catholiques...

Directeurs d'œuvres, pères de famille, voici le volume que vous attendiez.....

Vient de paraître

Recueil complet des Films Pathé-Baby

avec les analyses et l'appréciation morale

Un volume 155 × 235 de 112 pages
Sous couverture illustrée en couleurs

par **M. l'Abbé Paul CÉZAT**
Directeur de Patronage

Edition ordinaire : **7 fr. 50** | Edition de luxe : **9 francs.**

(mêmes textes)
Port : **0 fr. 45** en sus.

EDITION BONNE PRESSE
5, rue Bayard, PARIS-8[e].

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 41 10 OCTOBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT	Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*	Prélat de la Maison de Sa Sainteté Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
FONDATEUR	DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. — La Semaine Sociale de Nice : *Ordre social et Education.* — 1. Importance et actualité du problème. — 2. Vue d'ensemble. — 3. Les grands obstacles à l'éducation que requiert l'ordre social : idéologies fausses et ignorance religieuse. — 4. Les principes d'une éducation saine : la Personne humaine doit être la fin de l'éducation, la charité en doit être l'âme. — 5. Le rôle des diverses puissances éducatrices et le problème de la *Sélection des élites.* — 6. Applications générales : Formation religieuse et vie sociale chez les Jeunes et chez les Adultes ; l'Action catholique spécialisée, méthode de pédagogie sociale. (En marge de la Semaine Sociale : le Congrès mondial de la J. O. C. et la leçon du Jocisme éducateur). — 7. Applications particulières : le ministère familial, l'esprit public, la profession, rôle social de l'école, la presse et ses responsabilités éducatives, les ministères conquérants et l'Ordre social chrétien. — 8. Conclusion : l'autorité des Semaines Sociales.

II. Bibliographie. — 1. Sénateur de Michelis : *La Corporation dans le monde.* — 2. Paul Chanson : *Les droits des travailleurs et le Corporatisme.* — 3. R. P. Jenatton : *Contre le chômage.* — 4. Paul Archambault : *Pierres d'attente pour une Cité meilleure.* — 5. R. P. A. Boissel, S. J. : *Un chef : Gil Robles.* — 6. Chanoine Thellier de Poncheville : *Les jeunes catholiques et la Politique.* — 7. Marguerite Perroy : *Pages féminines et sociales.* — 8. Dr Robert Cornilleau : *L'abbé Naudet.*

§ I. — La Semaine Sociale de Nice : Ordre Social et Education

1. — Faut-il que, cette année encore, nous nous excusions de présenter à nos lecteurs le compte-rendu de la XXVIe Session des *Semaines Sociales de France* deux mois après la clôture de la XXVIIe ? Expliquons-nous une fois pour toutes sur un retard qui risque fort de passer à l'état d'habitude. Les copieux volumes où sont recueillis les travaux présentés aux Semaines Sociales paraissent généralement au début de l'été. Ils sont, de toute manière, trop importants pour qu'une lecture sommaire suffise à qui veut les assimiler et surtout les recenser utilement. Mais aussi bien, l'hiver étant pour nombre de nos lecteurs la saison des longues veillées propices aux études personnelles plus approfondies, pour d'autres la période de plus grande activité des cercles d'études, n'est-il pas tout à fait indiqué de donner à l'automne un aperçu de tout ce qu'on peut trouver de richesses aussi diversement utilisables en ces travaux dont on chercherait en vain partout l'équivalent ?

La Semaine Sociale de Nice avait pour thème : *Ordre social et Education.* Trop souvent nous avons eu à signaler ici l'interdépendance des questions sociales et pédagogiques pour qu'il soit nécessaire d'y consacrer un préambule. Tout au plus sera-t-il à propos de noter qu'en traitant de l'éducation durant une Session tout entière, les professeurs des Semaines Sociales faisaient montre d'un sens de l'opportunité dont plusieurs ont eu tort de paraître douter. N'a-t-on pas eu l'air, quelquefois, de brandir comme une arme contre les « catholiques sociaux » des exemples, d'ailleurs indéniables, d'égoïsme insatiable et parfois révoltant, d'organisation familiale ou ménagère défectueuse, d'impréparation générale aux tâches dont chacun se doit acquitter avec savoir-faire et honnêteté pour qu'on trouve dans ce pauvre monde le minimum d'ordre requis à la vie sociale ? Or, s'ils ne manquent aucune occasion de s'intéresser à la pénétration du christianisme dans les institutions ainsi qu'au développement intelligent et généreux de la législation sociale dans le sens marqué par l'Eglise, les continuateurs d'Albert de Mun, d'Henri Lorin et de leurs amis ont toujours mis *au premier plan* de leurs préoccupations le relèvement de la personne humaine, donc aussi l'éducation. Ce n'est pas de leur faute si quelques-uns l'ignorent.

Comme le déclarait le cardinal Secrétaire d'Etat dans sa lettre au Président des Semaines Sociales, « en aucun temps, en aucun pays, le bien commun qui est l'objectif de la vie en société n'a pu être obtenu sans une certaine coopération de tous les citoyens... La Justice sociale et la Charité sociale sont des vertus... Or ces vertus ne s'acquièrent pas en un instant. Ces habitudes spirituelles, semées par la grâce divine dans les âmes, doivent, pour croître, y être cultivées. C'est le rôle de l'éducation chrétienne. »

Nous pouvons ajouter, sans crainte de nous tromper, qu'en dehors d'elle on ne voit pas du tout qui pourrait assumer ce rôle. On nous avait bien dit, jadis, qu'ouvrir une école c'était fermer une prison. Or, que d'écoles se sont ouvertes depuis sans que pour autant les prisons se vident ! Nous savons aujourd'hui ce qu'il en coûte de croire qu'on a *éduqués* ceux qu'on a seulement

instruits, et pour avoir voulu faire de ces errements un article d'exportation, voici que nous sommes en train de perdre la confiance des peuples dont nous nous sommes constitués les guides. A la Conférence impériale de nos possessions d'outre-mer, les représentants les plus autorisés de nos populations africaines et extrême-orientales se sont plaints amèrement des méthodes de notre enseignement primaire. L'on cherche trop à instruire, pas assez à éduquer. Les enfants indigènes sortent des écoles laïques chargés d'un bagage intellectuel dont ils n'ont pas l'emploi [1]. La religion leur apparaît comme arriérée, indigne du progrès et de la science, et toutes les traditions ancestrales sont bafouées. Le désordre est particulièrement sensible, assure-t-on, chez les fillettes, qui sortent de nos écoles imbues d'idées révolutionnaires, rebelles aux traditions familiales, incapables de tenir un ménage. Les Résidents Généraux sont amenés à faire un essai, à remplacer les institutrices par des assistantes maternelles qui ne sont point passées par l'Ecole normale : cela, pour donner du moins aux enfants un enseignement ménager, des notions d'hygiène, de puériculture. En attendant... l'essentiel (il faudra bien y venir pourtant !), on va du moins au plus pressé. Mesures d'élémentaire mais tardive sagesse, contre lesquelles, il fallait s'y attendre, le Syndicat national des instituteurs en son dernier Congrès n'a pas manqué de s'élever.

2. — Nous ne pensons pas que nos lecteurs nous blâment ou seulement s'étonnent de cette incursion dans le domaine de l'actualité la plus récente. Ne servît-elle qu'à illustrer par un exemple concret l'importance des problèmes étudiés à la Semaine Sociale de Nice, elle ne serait pas inutile.

De ces problèmes, le président M. Eugène Duthoit nous donne dès le début un aperçu de nature à éclairer merveilleusement notre marche. D'un coup d'aile, il s'élève d'emblée jusqu'à ces hauteurs d'où l'on peut dominer un vaste sujet sans que sa complexité déconcerte. Il constate d'abord qu'à l'heure où nous sommes, dans le monde entier « des préoccupations éducatives se mêlent à l'édification d'un Ordre social. Mais le monde divisé nous montre les façons les plus diverses et les plus hétéroclites d'accorder la vie sociale et l'éducation. » Seule, l'Eglise catholique a su mettre en parfaite lumière la convergence profonde et la simultanéité nécessaire de l'Education et de l'Ordre social ; et nul n'a vu comme elle que le problème de l'éducation dépasse et déborde de toutes parts celui de l'école. L'éducation « commence en effet bien avant l'âge scolaire et se poursuit si longtemps après qu'elle ne s'achève vraiment qu'avec la vie terrestre. »

Ayant à établir comment l'Education peut conduire à l'Ordre social chrétien, M. Duthoit commence très sagement par déblayer le terrain d'*obstacles* qui entraveraient sa marche. Des formules *équivoques* sont aujourd'hui courantes, portent même l'estampille officielle, qui sont cependant fausses, au moins en partie, et pratiquement très dangereuses. Quand on parle d'éducation « sociale, civique, nationale, » prend-on soin de préciser que le sujet sera élevé pour lui-même, en vue de sa vocation personnelle, non pour la collectivité ? Et quand on préconise une éducation « positive » comportant les connaissances scientifiques et techniques les plus variées, a-t-on toujours soin de mettre à leur vraie place, la première, les connaissances métaphysiques, morales et religieuses ?

Après les équivoques, les *préjugés* courants. Celui d'abord de la sélection à outrance. Quelle que soit l'excellence prétendue du critère adopté, toute sélection qui tendrait à mettre d'un côté une soi-disant élite à qui tout serait dû, de l'autre une multitude de *laissés-pour-compte*, est à rejeter. Le rôle des élites éclate dans l'histoire : elles ont fait des merveilles, on peut attendre d'elles qu'elles continuent. Mais « l'élite n'existe que par rapport à la masse qu'elle cherche à animer de son esprit. Chaque fois qu'on dit à un groupement : « Vous êtes une élite, » sans lui indiquer la masse, le milieu auquel il se rapporte et par lequel il se « définit » comme élite, on fait fausse route. » — Autre préjugé : l'éducation n'a qu'un temps. Non, ce n'est pas une page de la vie que chacun serait appelé à tourner plus ou moins vite, les uns avant même l'éclosion de l'adolescence, les autres, les privilégiés, un peu plus tard. Et la séduction qu'exerce aujourd'hui sur les « moins de trente ans » le vocable *Révolution* ne rend-elle pas évidente la nécessité de prolonger l'éducation bien après l'âge de « puberté intellectuelle » et même l'âge de « puberté professionnelle » ?

Obstacles encore que les *déformations*. Déformations initiales du sens social sous l'influence de certaines habitudes ou préjugés familiaux : différents selon les milieux, bourgeois et ouvriers, ils sont souvent d'une égale ténacité. — Déformations provenant de l'école : et c'est tantôt l'indifférence à toute action sociale, tantôt à l'opposé l'éveil précoce des passions partisanes. — Déformations professionnelles enfin ; et ici, un mot suffit à tout dire : le divorce de la morale et des affaires.

Ces difficultés, que chacun connaissait plus ou moins, on a bien fait de les rappeler avant de préciser *le but à atteindre :* accorder les principes de l'Ordre social et de l'Education. L'Ordre social suppose remplies des conditions extérieures, publiques, institutionnelles, par exemple une harmonieuse proportion entre les divers modes d'activité, une hiérarchie des fonctions au sein de la société civile. Ces conditions extérieures impliquent déjà qu'une éducation appropriée a été

[1] On a ri de cette trouvaille pédagogique : les petits noirs du Cameroun ou du Congo apprenant et récitant bravement : « Nos ancêtres Gaulois avaient les cheveux blonds et les yeux bleus. » A vrai dire, n'est-ce pas plutôt « bête à pleurer » ?

donnée aux membres du corps social. Il dépend aussi d'un principe spirituel qui dirige l'activité des sujets. L'Ordre social ne peut être qualifié de chrétien que si le principe directeur qui donne une même impulsion aux chefs et aux membres d'une société est lui-même chrétien. Au centre de la dogmatique chrétienne réside la Paternité divine ; c'est d'elle que découle la fraternité, non métaphorique, mais réelle, de tous les hommes. L'admirable unité qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée se traduit dans la vie sociale par la justice et par la charité, indissolublement liées pour réaliser sur le plan temporel l'ordre qui convient à des personnes unies entre elles par un lien fraternel, et appelées à une même destinée. — L'avènement d'un tel Ordre social est affaire d'Education. C'est elle qui, non contente d'instruire le sujet humain, l'élève, le fait monter au-dessus de lui-même jusqu'à Dieu. C'est elle qui ajuste harmonieusement dans une personne humaine les connaissances et les habitudes vertueuses, suivant l'idéal de perfection assigné par le Christ à tous les hommes : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » La divine charité est l'âme de l'éducation et l'Ordre social s'édifie sur elle. C'est en cela que réside sur le plan chrétien la cohérence parfaite de l'Ordre social et de l'Education.

Le but à atteindre *dépend de l'activité ordonnée* des puissances investies d'un droit et d'un devoir d'éducation. Après avoir présenté les titres des puissances éducatrices, M. Duthoit montre l'apport de chacune. — La famille est vie plutôt qu'école et peut exceller à éveiller le sens social, pourvu qu'elle ne se replie pas sur elle-même et garde des contacts avec le monde extérieur. — L'école à tous ses degrés, par tous ses enseignements, dans tous les épisodes de la vie scolaire, doit fournir un climat favorable à l'éducation du sens social. — La profession n'est pas nécessairement corruptrice, mais peut aussi faire œuvre éducative. — Quant au rôle de l'Eglise, il est entre tous décisif. Sous son influence, les *équivoques* se dissipent. L'éducation est pour la personne humaine, mais la société est la grande bénéficiaire d'une telle éducation. Les maîtres, à tous les degrés, élargissent le champ des connaissances même positives, mais la culture supérieure de l'esprit et même les soins corporels sont en honneur, comme il convient à une pleine éducation de la personne. Les *préjugés* sont refoulés. Le mot d'ordre de l'Eglise n'est pas « sélection, » mais « communion. » Loin de limiter l'éducation au temps de la jeunesse, elle va aux adultes, comme a fait le Christ. Afin de faciliter aux hommes de notre temps une élévation jusqu'à la stature même du Christ, elle leur propose l'Action catholique et ses mouvements spécialisés, essentiellement éducatifs. Les *déformations* enfin sont évitées. Seul le « sens de l'Eglise » communiqué aux jeunes générations et aux adultes peut leur donner la compréhension totale de l'universel, de l'humain, et corriger les rétrécissements du sens social imputables aux influences les plus diverses. C'est la charité qui fait passer toute éducation « du clos à l'ouvert, » comme parle Bergson, et ainsi l'achève en donnant à la personne humaine des raisons d'aimer tous les hommes. D'où cette conclusion que toutes les autres leçons viendront justifier : élever les personnes selon la loi de charité, c'est fonder les assises mêmes de l'Ordre social.

3. — Mais avant d'édifier et pour le faire solidement, il est une opération de déblaiement qui s'impose. Le R. P. Delos, O. P., y procède en montrant ce que devient *l'Education au service des faux dieux*.

Toute société est un corps, un vivant, qui assure sa propre durée par l'éducation qu'elle impose à ses membres. Elle cherche, et non point seulement durant leur adolescence, à leur donner une seconde nature en harmonie avec sa conception de l'homme, du bonheur, du progrès. Le système d'éducation créé et mis en œuvre par une société reflète donc, dans ses techniques comme dans ses fins, les idées directrices de cette société. Le P. Delos ne retient que les deux plus marquantes. Au reste, pour s'opposer partiellement, elles n'en sont pas moins également dangereuses.

Sous l'influence de la Philosophie du XVIII^e siècle et surtout depuis la Révolution française, *l'idée individualiste* a été et demeure encore une idée directrice. Elle se rencontre et se combine, d'ailleurs, avec la tendance étatiste, l'individualisme ne laissant en présence que l'individu et l'Etat.

Les récentes révolutions européennes déclarent périmée une civilisation à base individualiste. La civilisation nouvelle qu'on prétend instaurer est anti-individualiste, anti-libérale. Elle repose sur la *primauté de valeurs collectives* ou sociales : Race, Nation, Etat-Nation. N'est-ce pas l'ère des « cerveaux en uniforme » qui succède au libéralisme universitaire ?

Par « faux dieu » ou « idole », il faut entendre, suivant M. Gilson, « toute fin temporelle qui, dans la pensée d'un catholique, prend le pas sur les fins proprement chrétiennes. » L'observation sociologique[1] montre que s'il vit en dehors de la conception chrétienne de la destinée humaine, l'homme semble fatalement conduit par des voies différentes à un terme unique : une certaine absorption de sa personnalité par une société à tendance éducatrice. C'est en effet le phénomène le plus caractéristique de ce temps que « l'affirmation de la primauté des valeurs collectives sur les valeurs individuelles, d'où résulte l'affirmation de la primauté des intérêts d'une société *totalitaire* (nationale ou ethnique) sur les droits de la per-

[1] Il va sans dire que le mot doit se prendre ici dans son sens étymologique « observation de la société comme telle », non dans celui que lui ont arbitrairement imposé M. Durkheim et ses disciples.

sonne humaine. Après la collectivité prolétarienne ou celle des producteurs, c'est l'Etat national ou la race qui deviennent des idoles au profit desquelles se fait l'éducation. » Qui ne voit que nous sommes ici exactement aux antipodes de la pensée chrétienne ?

Mais combien la connaissent encore aujourd'hui ? C'est ce que se demande M. Jean Guitton. Ou plus exactement et plus précisément, il nous convie à chercher avec lui une solution à ce singulier problème : « Comment expliquer l'étrange contraste, si souvent signalé, entre l'étendue, la profondeur des connaissances techniques et positives de nos contemporains, et leur ignorance, leur insouciance, leur déficience dans le domaine religieux ? Surtout, comment expliquer que de très hautes intelligences, par ailleurs curieuses, soient ici incurieuses ; par ailleurs exactes, ici inexactes ; par ailleurs équitables, ici injustes ; par ailleurs avisées, pénétrantes, ici superficielles ; par ailleurs ouvertes, ici closes ? »

On a proposé deux explications presque contraires, fondées l'une et l'autre, mais partiellement fausses et injustes quand elles prétendent devenir systématiques et exclusives. C'est, d'une part, l'explication par une « faute des incroyants » qui pécheraient contre la lumière ; c'est, d'autre part, l'explication par une « erreur de technique » chez les croyants. — Ces deux théories, même combinées l'une avec l'autre, ne sont pas suffisantes pour rendre pleinement raison du fait envisagé. On peut chercher dans deux sens différents mais complémentaires. Il y a, d'une part, des raisons qui tiennent à la « structure de la société » contemporaine, orientée vers la possession de la matière. Il y a, d'autre part, des raisons plus graves encore qui tiennent à la « structure de la pensée moderne. » Il arrive que l'inintelligence religieuse des hommes intelligents est, à sa façon, un hommage rendu à une vérité qu'ils ignorent, mais qu'ils devinent. Le drame de la conscience moderne est en cette absence présente : « Le Maître est là. »

Il serait évidemment superflu de signaler à nos lecteurs l'importance de ce problème, magistralement traité par le jeune et brillant universitaire. L'ignorance religieuse de nos contemporains, qui éclate dans l'incroyable facilité avec laquelle il arrive aux meilleurs d'accepter, comme expression de la foi catholique, des assertions tout simplement ineptes, est une de nos plus cruelles souffrances. Les pages (qu'on voudra lire) de M. Guitton, témoin exceptionnellement informé en même temps que parfait psychologue, sont pour nous un rare bienfait.

4. — Nos lecteurs connaissent tous le maître éducateur qu'est le R. P. Charmot, S. J. Avec sa leçon commence l'œuvre constructive. Prenant acte de la réfutation des systèmes pédagogiques asservis aux faux dieux, il pose le premier des principes sur lesquels doit se fonder une saine pédagogie.

Pie XI le formulait ainsi : « Il ne saurait y avoir de véritable éducation qui ne soit dirigée toute entière vers la fin dernière de la personne humaine. » La personne, qui est l'objet de l'Education, est immanente à chaque individu ; mais elle signifie d'abord « esprit » et l'esprit ne peut devenir un moyen. Il s'ensuit que l'éducation doit tout d'abord être « humaniste, » c'est-à-dire orientée dans le sens des valeurs spirituelles.

La personne EST une fin relativement à tout ce qui n'est pas spirituel ; mais elle A aussi une fin parce qu'elle est créée. Pour certains pseudo personnalistes, cette fin est exclusivement temporelle. Pour les uns, la fin du « moi » est le « moi » lui-même ; pour d'autres, la fin du « moi » est transcendante, d'une certaine façon, aux individus, tout en restant temporelle ; et nous voici devant de nouvelles idoles : la Science, la Pensée, l'Humanisme. A nous du moins elles n'en imposent pas. Nous savons que l'éducation doit être dirigée toute entière vers la « fin dernière » : Dieu. Il ne suffit pas qu'elle soit humaniste, elle doit être religieuse. En partant de Dieu, il est possible de montrer comment l'éducation peut se proposer comme fin, en même temps que la personne individuelle, la société. Respect des personnes, amour des personnes, obéissance à l'autorité : ce sont les trois éléments qui constituent l'Ordre social et qui composent aussi la synthèse chrétienne de l'Education.

Si tout prêtre est nécessairement par sa fonction un éducateur (et qui en douterait ?), il n'en est aucun qui ne puisse trouver en un tel exposé un écho de ses préoccupations intimes et de très précieux enseignements.

De cette éducation dont nous connaissons à présent la fin, quelle sera l'âme ? Au nom du droit naturel et aussi avec toute la tradition chrétienne, M. Charles Boucaud répond : la Charité. Qu'on nous excuse si nous n'en suivons pas avec lui l'épanouissement dans le cadre de la société civile et de la société religieuse pour aboutir à des réalisations aussi splendides que l'œuvre pédagogique de S. Jean Bosco. Hélas ! il nous faut nous hâter. Ce n'est pas de gaieté de cœur, on s'en doute bien, que nous faisons si étroite mesure à celle qui est selon l'Evangile la grande vertu. Puissions-nous du moins avoir ainsi éveillé des curiosités que satisfera pleinement la leçon si haute et si pleine, si chrétienne enfin, de M. Boucaud !

5. — Que l'éducation soit une œuvre immense, d'une complexité redoutable, devant laquelle les meilleurs, conscients des risques à courir, se prennent parfois à hésiter, il n'est sans doute pas besoin de l'établir. Et ceci dit assez l'importance de la question à laquelle devait répondre Mgr l'Evêque d'Arras : *A qui revient la mission d'éduquer ?*

Il observe d'abord que l'Education, pour contribuer au maintien et à la prospérité de l'Ordre social, doit sauvegarder et développer dans l'enfant tous les éléments de la personnalité humaine tels qu'ils ont été constitués par le Dieu créateur et rédempteur.

Or, dans la complexité de la personne, on distingue : l'*homme,* au sens naturel du mot, à qui il s'agit d'assurer le développement harmonieux de ses facultés, corps et âme, intelligence, sensibilité, volonté, conscience, sens de la dignité personnelle, sens familial, sens social; — le *chrétien,* vivant de la grâce, qui demande à grandir à l'image du Christ, fils de Dieu, par la pratique des vertus et les exercices de piété, et à qui l'éducation enseigne à développer toutes les virtualités surnaturelles de son baptême; — le *citoyen,* qui doit acquérir le sens de l'intérêt général et être entraîné à l'acceptation et à la pratique de tous les sacrifices commandés par le bien commun; — le *travailleur,* chez qui il faut cultiver l'habileté et la conscience professionnelles en même temps que le sens des responsabilités à l'égard de tous les intérêts engagés dans la profession.

La charge de l'éducation totale incombe aux trois sociétés : la Famille, l'Eglise et l'Etat, avec l'aide de la Profession qui intervient ici à titre secondaire, quoique nécessaire. Le principe qui définit, entre les trois puissances éducatrices, l'ordre de collaboration et qui marque les limites de leur compétence respective, est exprimé avec une précision parfaite dans l'Encyclique sur l'Education chrétienne: « L'Education qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives. »

Il suffit que chacune des puissances éducatrices respecte les exigences de sa fin et le primat de la fin dernière, pour que s'établisse entre elles une collaboration de plus en plus harmonieuse et efficace. Oui, collaboration. On sait la malfaisance du système qui consiste à cantonner chacune de ces puissances dans un domaine arbitrairement déterminé (et combien sottement parfois!) Cette dispersion des efforts suffirait, seule, à expliquer la médiocrité des résultats. A l'opposé de ce système, après avoir justifié les titres des diverses puissances éducatrices et reconnu les points principaux vers lesquels peut se porter de préférence la sollicitude de chacune, Mgr Dutoit montre comment toutes peuvent et doivent concourir à l'œuvre commune : ce que la Famille apporte à l'Eglise et à l'Etat, ce que l'Eglise apporte à l'Etat et à la Famille, ce que l'Etat apporte... ou devrait apporter à la Famille et à l'Eglise, qu'il doit traiter non pas en ennemies, mais en auxiliaires, sous peine de compromettre les fins qu'il poursuit en propre.

Dieu veuille que ce magnifique programme soit bientôt chez nous plus qu'une espérance ! Sans doute, il deviendrait dès lors bien plus aisé de donner pratiquement une solution satisfaisante au grave problème signalé en passant dans sa leçon inaugurale par le président des Semaines, mais qu'il appartenait à Mgr Bruno de Solages d'étudier plus à fond.

C'est le problème de la *Sélection des élites.* Terme très équivoque d'ailleurs : mais le Recteur de l'Institut catholique de Toulouse saura merveilleusement montrer comment on peut éviter de s'enfoncer dans une impasse, ou en sortir si l'on s'y est un peu imprudemment engagé. Il s'agit, en somme, de porter remède au chômage des intellectuels, un des faits les plus marquants et les plus douloureux, un des plus inquiétants aussi de notre époque. A bien y regarder, nous nous trouvons dans cette alternative : sélection des élites ou éducation de la masse. Faut-il proportionner, par la sélection des élites, l'accession à la culture au nombre des places disponibles dans les carrières qui font corps avec elle; ou bien briser le lien trop étroit qui existe entre les deux éléments, et au lieu de réserver les bienfaits de la culture à certaines professions, s'efforcer de l'ouvrir à tous dans toutes les professions ?

Sélection des élites? Ou bien le système demeure aristocratique, et alors la culture est le privilège d'un petit nombre; ou bien il devient dictatorial, et il est alors plein de dangers. Il faudrait, non certes supprimer toute espèce de sélection, mais la rendre humaine, diminuer la violence du courant qui pousse vers le trieur, et pour cela, viser plutôt à élever la masse et à y faire lever des élites. Tâche difficile, mais qui ne semble pas impossible. Et c'est ainsi qu'on se trouve conduit à examiner de plus près l'autre solution.

L'éducation de la masse? Mais oui. C'est-à-dire « ne plus désormais arracher le fils de l'ouvrier à sa machine et le fils du paysan à sa charrue pour lui donner la culture, mais essayer de lui donner dans sa profession même, auprès de sa machine et de sa charrue, le moyen de s'élever à une culture désintéressée. »

Le point d'insertion de la culture dans la profession, c'est l'enseignement professionnel et l'introduction progressive des moyens de culture dans cet enseignement. — Il y a bien un obstacle: c'est la liaison sociale établie, en fait, entre la culture et certaines professions, à cause d'une inégalité trop marquée des professions. Mais il y a aussi un moyen de tourner cet obstacle : c'est d'atténuer cette inégalité qui devrait tendre à être plus une diversité de fonctions sociales qu'une inégalité de conditions humaines Le distingué professeur ne croit pas que le lien moral existant encore entre la culture et les carrières libérales puisse résister longtemps au développement de notre civilisation. « La classification sociale des professions, en effet, est un préjugé en évolution

constante et qui tend de plus en plus à ne tenir compte que des avantages matériels de ces professions. Ce préjugé a connu des exclusivismes farouches et des raffinements subtils. Il fut un temps où la noblesse ne voulait connaître que l'épée et la cléricature. Il y a cinquante ans il fallait même choisir la cavalerie... et, si j'avais les cheveux plus grisonnants encore, sans doute aurais-je cédé à la pression d'une opinion qui n'aurait pu me concevoir que chez les *Révérends Pères!* Mais où sont les neiges d'antan ? » Le trait ne manque pas d'esprit ni l'observation de justesse. Qui ne sait qu' « on ne déroge plus aujourd'hui, du moment qu'on gagne de l'argent » ? Qui n'en pourrait apporter quelques exemples en confirmation du sentiment de Mgr Bruno de Solages ? Mais il estime aussi que cette *révolution pacifique* ne peut s'achever autrement qu'elle n'a commencé : par la culture religieuse. Opinion qu'il appuie du témoignage assez inattendu et peu suspect d'Alain, le philosophe du parti radical : « Il est vrai que l'école moderne a commencé seulement avec le catéchisme, quand le prêtre eut le devoir d'enseigner au plus endormi et au plus arriéré, justement ce qu'il savait de plus beau. » Quelle faveur demande l'Eglise ? Qu'on ne l'empêche pas de continuer.

6. — Les leçons suivantes, avec lesquelles on entre dans le domaine des applications, montrent comment elle peut s'y employer.

C'est d'abord, avec le cours de M. le chanoine Masure, le problème de la *formation religieuse des Jeunes* en rapport avec leur vie sociale. Comment la formation religieuse de l'enfant prépare-t-elle celui-ci à être dans la société un réalisateur d'Ordre chrétien ? Il faut d'abord que l'éducation soit « théocentrique » : nos lecteurs n'ont certes plus besoin qu'on leur définisse ce terme, devenu d'usage courant. Il faut aussi qu'elle soit « virile ». Le christianisme, lorsqu'il fut établi par Jésus, s'adressa d'abord à des adultes, et fut dans l'Evangile prêché en conséquence. L'Eglise des origines se recruta parmi les hommes faits. Ce n'est que progressivement que l'Eglise s'annexa les enfants, c'est-à-dire les fils selon la chair de ses fils selon l'Esprit. Il faut cependant que la formation et l'instruction religieuses données à l'enfant préparent en lui la vie chrétienne de l'adulte. Ce qui amène M. Masure à se demander et à demander s'il ne nous faudrait pas repenser plus à fond le concept d'*exercices spirituels* qui est traditionnel chez nous : « Au lieu de nous les représenter comme des habitudes ou des gestes à répéter tels quels jusqu'à la mort, ne devrions-nous pas les concevoir plutôt comme des initiations ou des ébauches pour une vie prochaine plus libre, plus réelle, plus large et plus forte ? » Question trop sérieuse, trop grave pour qu'on ait le droit de l'écarter comme importune. Il faut aussi que l'éducation chrétienne soit « actuelle » ou contemporaine, tienne compte de l'époque où vit l'intéressé, de la civilisation, du *climat* au sens général et au sens actuel. Il faut enfin que l'éducation chrétienne soit « sociale » pour que le jeune homme, l'adulte, n'ait aucune hésitation à mettre les ressources de sa personnalité au service de la communauté humaine et même à se subordonner aux requêtes de la vie en commun et en société organisée : sociaux parce que chrétiens et enfants de Dieu.

Trouvera-t-on ces suggestions hardies ? Pas plus, en tout cas, que les directions de l'Eglise. « Que de problèmes les Encycliques *Rerum Novarum* ou *Casti Connubii* ont été obligées de traiter, et qui eussent paru fantastiques, indiscrets ou insensés aux papes d'il y a cent ans ! Mais la jeunesse s'y reconnaît, et elle y retrouve les deux grands thèmes habituels de ses conversations, à savoir, son salaire et ses amours. » Quand nous n'en parlons pas, on ne se prive pas d'en traiter sans nous : comment, qui ne le sait ? Sans violence, mais sans peur, l'Eglise reprend pied en ces domaines d'où le libéralisme l'avait chassée : et c'est pour le plus grand bien de l'Ordre social.

Ces observations valent également pour *les adultes*. Mgr l'Evêque de Dijon l'établit avec autant de sagesse que de force. En dépit du préjugé malheureusement trop répandu, l'éducation religieuse ne s'arrête pas, ne doit pas s'arrêter avec l'instruction élémentaire de la religion, c'est-à-dire avec les années d'enfance. Elle doit se poursuivre dans tout le cours de la vie, sans que jamais on puisse la croire terminée. A toutes les étapes de notre existence nous avons besoin d'éducation pour secouer le joug des circonstances extérieures, creuser notre foi en profondeur, la « repenser » en fonction de toute notre activité.

Que donnera l'Eglise aux adultes en vue de prolonger leur éducation ? — *Un état d'esprit :* le catholique doit lutter chaque jour pour se dégager du formalisme, de la duplicité, de l'égoïsme, de l'individualisme. — *Un enseignement vivant:* c'est celui qui répond aux besoins vrais des âmes, qui s'applique aux conditions réelles de la vie, qui aide les âmes à vivre selon leur foi. — *Une méthode d'action :* il s'agit, là encore, d'un état d'esprit à entretenir, que l'on peut résumer ainsi : convaincre que l'Action catholique est un devoir, qu'il ne faut pas compromettre la foi ni l'Eglise dans des aventures humaines, quelles qu'elles soient, qu'il faut garder jalousement l'originalité, la transcendance de la foi, qu'il faut avoir par là-même une grande fermeté de pensée qui demeure à l'abri des impressions, des événements, des secousses de l'Ordre social. Notre époque si agitée offre à cet égard des dangers particuliers, car les esprits vont facilement d'un extrême à l'autre et se repaissent d'un verbalisme sans idées. Mais l'heure est favorable : au milieu de tant de bouleversements, notre Eglise tient ferme, avec sa logique, sa sagesse, son ardeur. « Songez que trente mille paroisses ou davantage

reçoivent chaque semaine la parole de Dieu, et qu'un grand nombre chaque année bénéficient d'une mission. » Songeons aux moyens de toute sorte dont nous disposons pour agir sur les hommes et sur le monde, depuis les conférences à grand retentissement jusqu'aux conversations privées, le merveilleux instrument de propagande du christianisme à ses origines. « Rien n'a changé depuis lors. » Et il suffit que nous soyons partout et toujours nous mêmes, sans faiblesse ni réticences, pour que l'esprit de l'Evangile recommence à informer le monde.

Seulement, il y a la manière. Et c'est pourquoi le cours de M. Pierre Bayart sur *l'Action catholique spécialisée* complète naturellement les deux leçons précédentes. Nul n'ignore plus que cette méthode de pédagogie sociale s'est révélée, à l'expérience, si heureusement adaptée aux exigences de l'heure, que Pie XI, après l'avoir exposée avec faveur dans *Quadragesimo Anno,* ne manque pas une occasion de la recommander. On serait assez mal venu à trouver irréalisables les tâches que doit, en tous les temps, poursuivre l'Eglise, si l'on se refusait à prendre les moyens qu'elle indique. Mais qui donc, parmi nous, aurait l'inexcusable témérité de se soustraire aux exigences évidentes de notre foi chrétienne et catholique ?

Ayant plusieurs fois déjà [1] traité ici cette question et en prenant pour guide M. P. Bayart lui même, il nous sera permis de résumer plus brièvement son cours. Il observe que l'originalité propre de cette méthode vient de ce qu'elle est une réforme des mœurs *organique* et non pas seulement individuelle, une rechristianisation du milieu par le milieu. Est-ce une nouveauté dans l'Eglise ? Non, mais un développement, une nouvelle et puissante irradiation du spirituel. Une expérience-type se présente aux yeux de l'observateur, c'est celle de la J. O. C. : un milieu qui s'organise en vue d'une éducation en pleine vie, d'une formation intégrale de tout l'homme, avec toutes ses facultés et dans toutes ses relations, sur le plan supérieur d'une destinée éternelle à atteindre dès ici-bas à travers une destinée temporelle. L'application des principes et des méthodes de la J. O. C. est possible à d'autres milieux, car cette *pédagogie spécialisée* a une valeur universelle ; elle est conforme aux règles élémentaires de l'éducation et de l'action. Sa transposition est possible à tous les milieux et à tous les âges. L'Action catholique et le catholicisme social se trouvent ainsi en intimes relations, ou plutôt, l'Action catholique, supérieure à toutes les conjonctures, est la plus riche expression du catholicisme social, son plus sûr mode de réalisation dans les âmes et dans les institutions.

Tandis que nous écrivons ces lignes, Bruxelles, capitale de cette Belgique qu'on a nommée une « terre d'expériences », voit se dérouler dans un enthousiasme où il y a tout autre chose qu'exaltation juvénile, le premier Congrès mondial de la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne.* Ils sont 100.000 venus de vingt pays : et la J. O. C. a tout juste dix ans. Veut-on savoir de quoi elle est déjà capable en Belgique, où elle s'est le plus fortement implantée ? Qu'on lise le magazine publié sous ce titre : *La campagne pascale de la J. O. C. et de la J. O. C. F. 1935* [1]. On y verra exposé sans aucun artifice de présentation, avec, disons le mot, une sécheresse qui rend la démonstration beaucoup plus convaincante encore, le magnifique effort de cette jeunesse splendide pour ramener à Notre Seigneur, en cette clôture du Jubilé de la Rédemption, le plus grand nombre possible de jeunes ouvriers et ouvrières. « Pour mon type à conquérir, » que de sacrifices, dont ceux-là soupçonneront le prix qui connaissent la jeunesse de nos grands centres ouvriers, et qu'on ne peut transcrire sans émotion : « Je promets d'assister au moins deux fois à la messe et d'y communier ; de ne pas fumer plus de quatre cigarettes par jour ; de lire *J. O. C.* du premier au dernier mot... Je ne boirai plus de *demis* en semaine... J'ai décidé de ne plus dépenser d'argent inutilement, de ne plus fumer et de communier au moins tous les quinze jours... Je serai moins orgueilleux : j'accepterai avec le sourire les reproches que l'on m'adressera, sauf ceux de mon patron... Je serai plus patient avec ma filleule ; je veux être très chic avec ma fiancée... »

L'un des événements les plus typiques de cette campagne pascale fut l'exécution du mot d'ordre donné pour la première fois cette année : « Le Vendredi Saint, à 3 heures, tous les jocistes, sur tous les fronts de travail, où qu'ils se trouvent, observeront une minute de silence et de recueillement, en souvenir de la mort du Divin Sauveur ». Ce mot d'ordre a donné lieu à des réalisations émouvantes. Certaines usines et certains chantiers de 25, 100 et même 250 ouvriers ont observé la minute de silence : on arrêtait les machines, les jocistes priaient tandis que hurlait la sirène. On ajoute que sur les camarades non-jocistes et parfois incroyants, qui gardèrent une attitude respectueuse, l'impression fut formidable. Nous n'avons aucune peine à le croire. « Sans doute, il ne s'agit là que d'une minorité... : mais c'est une vision d'avenir, quand le monde du travail sera rendu au Christ par la J. O. C. » Il n'est que juste d'ajouter que l'initiative jociste rencontra plus d'une fois l'appui d'une parfaite bonne volonté patronale. Par exemple en cet atelier de Tournai où les 250 ouvriers arrivant au travail trouvèrent placardé l'avis suivant, si émouvant en sa simplicité : « Vendredi Saint. A l'occasion de la mort de Jésus-Christ pour nous tous, toutes les machines seront arrêtées à 3 heures. Une minute de silence sera observée. » Et la sirène hurla 2 mi-

[1] Cf. spéc. *Ami* 1932, p. 657 et s. ; 1935, p. 461.

[1] Editions des *Notes de Pastorale Jociste,* 79, Boulevard Poincaré, à Bruxelles.

nutes. Croit-on que l'éducation qui favorise le développement de cet esprit « sur le front du travail » ne soit d'aucune utilité à l'ordre social ?

Hier l'Eglise se lamentait sur le « grand scandale du XIX^{e} siècle, » l'apostasie des masses ouvrières. En toute vérité, on n'apercevait pas, on n'imaginait même pas comment on pourrait ressaisir ces multitudes livrées sans défense à de mauvais bergers, si fortement intoxiquées déjà par la mystique soviétique. Par un renversement inattendu, « le miracle jociste » [1], voici que la jeunesse ouvrière se tourne de nouveau vers le Christ. Les meneurs de l'athéisme militant n'en reviennent pas, n'essaient plus de dissimuler leur inquiétude ni leur colère [2]. Cependant, J. E. C. et J. C. travaillent pareillement dans les écoles très laïques et parmi la jeunesse bourgeoise, préparant le retour de Dieu et de son Christ dans les affaires et dans la société. La J. A. C., qui vient de s'imposer à l'attention du pays par son magnifique Congrès de Tours, substitue peu à peu dans nos campagnes aux dernières survivances pieuses non encore abolies une pratique religieuse renouvelée, solidement appuyée sur des convictions raffermies. Les gens de mer, si longtemps dépourvus de tout secours religieux adapté aux nécessités de leur rude existence, revivent à la vie spirituelle grâce à la J. M. C. qui transforme les milieux maritimes. N'allons pas chercher plus loin l'explication de certaines oppositions, en apparence incompréhensibles, que justifie du point de vue de nos « protecteurs » d'hier notre affranchissement d'aujourd'hui. Nous ne nous en refuserons pas moins à lancer notre jeunesse dans les aventures de la politique partisane, à la verser sans préparation sérieuse dans les cadres de formations étrangères à notre esprit [3]. Nous savons trop que nous sacrifierions ainsi à de très aléatoires succès d'un jour les meilleures chances d'un redressement sérieux et durable. L'Eglise n'a pas besoin qu'on lui apprenne comment on sauve une société en détresse ; elle possède, à cet égard, une expérience que peut lui envier n'importe qui. Et parce qu'elle sait durer sans vieillir, « elle se sent de taille à recommencer. »

7. — Avec la leçon de M. Georges Pernot, commence la série des Cours consacrés aux problèmes particuliers, mais non pas certes accessoires, qui se greffent sur le thème général de la Semaine. Le grand homme de bien que la haine d'aveugles sectaires a bien pu faire rentrer momentanément dans le rang sans parvenir à le discréditer, était entre tous qualifié pour parler de la *préparation au ministère familial.*

Après avoir rappelé que les désordres multiples dont est faite la crise actuelle ont leur cause commune dans la méconnaissance généralisée du devoir moral, il en voit l'origine première dans les déficiences de l'éducation. « Pour le plus grand nombre d'entre nous, notre destinée est presque fixée lorsque nous quittons la maison paternelle, le jeune homme pour suivre sa carrière, et la jeune fille pour se marier. Sans doute, la vie... ajoute ou retranche ; mais la plupart du temps l'homme et la femme resteront tels que l'éducation les a faits. » D'où l'importance capitale du rôle éducateur des parents.

Quelles qualités doivent-ils posséder ? M. Pernot les ramène à trois que son expérience l'aide à décrire et à analyser : le *sens de l'autorité,* le *goût de l'effort* et l'amour du risque (« les pères de famille nombreuse sont les grands aventuriers du monde moderne, » a écrit Péguy), enfin, le *sens familial.* — Comment acquérir ces vertus ? Elles demandent en effet un sérieux apprentissage. « L'éducation des éducateurs s'impose » : or, pendant fort longtemps c'est celle qui a été le plus négligée, bien que la presque unanimité des élèves y fût directement intéressée. Une très heureuse réaction, mais qui ne date guère que d'une quinzaine d'années, se manifeste aujourd'hui.

M. Pernot retient en particulier cette *Ecole des Parents* dont le titre seul est un aveu et une leçon. Les résultats, bien sûr, ne pourront se développer qu'avec le temps, mais il en est un dont on peut déjà se réjouir : l'opinion publique est alertée et, dans les familles nombreuses à tout le moins, il est plus facile — on nous montre comment — aux pères et aux mères vraiment sou-

[1] On sait que le mot est du cardinal Verdier.

[2] Notons pourtant que l'*Avant-Garde,* organe des Jeunesses communistes de France, a salué le premier rassemblement mondial de la Jeunesse ouvrière chrétienne, parce que les jeunes communistes ont appris à estimer les jocistes en les voyant lutter contre le chômage des jeunes et préparer leur pétition pour la Conférence internationale du Travail. L'amour est plus fort que la haine.

[3] M. Gilson nous fournit une illustration qu'à vrai dire nous ne cherchions point, mais qui éclaire trop bien notre pensée pour que nous ne la lui empruntions pas :

« Toutes les politiques européennes baignent aujourd'hui dans le mensonge, et c'est ce qui risque de perdre l'Europe. L'Angleterre protège l'Abyssinie au nom du droit, mais une Abyssinie italienne dans son empire colonial est la seule chose qui l'inquiète. L'Italie réclame l'Abyssinie dans l'intérêt de la civilisation, mais c'est parce qu'elle en a besoin qu'elle veut la prendre. La France s'oppose à l'*Anschluss* pour « sauvegarder l'indépendance de l'Autriche », mais elle ne se soucie pas trop de savoir si l'Autriche veut ou non être allemande : la réponse que donneraient des élections générales serait peut être de nature à l'embarrasser. Pourquoi la France, pourquoi les autres pays, lorsqu'ils veulent quelque chose, ne se contenteraient-ils pas franchement de dire pourquoi ils le veulent ? Aux nations comme aux partis, le rôle des catholiques est de rappeler qu'on n'a jamais rien bâti de solide sur le mensonge et qu'il n'y a de réalisme durable que celui de la vérité. Ce rôle indispensable, il serait souverainement injuste de prétendre que les catholiques ne le jouent pas, dès aujourd'hui, en France et dans d'autres pays. Mais leurs efforts restent en partie infructueux, parce qu'ils mènent le bon combat en francs-tireurs, isolés ou par petits groupes, dans des partis politiques qu'ils habitent sans avoir les moyens de les rendre habitables. Ce qui leur manque pour réussir, c'est de s'appuyer sur une Action catholique fortement organisée et qui, précisément parce qu'elle ne serait aucun parti politique, serait seule capable de changer profondément la vie politique du pays. » (« Action catholique et Action politique, » dans *Sept* du 16 août 1935)

cieux d'assurer l'avenir de leurs enfants, de développer chez eux, par la vie de famille elle-même, les vertus reconnues nécessaires. Ils rendront ainsi à la société toute entière le plus grand des services ; et cette idée, la dernière que développe M. Pernot, ne mérite pas moins que les autres de retenir l'attention. Mieux placé que personne pour savoir à quel point la réforme de l'Etat s'impose, celui qui était hier Garde des Sceaux en voit une condition primordiale dans le relèvement de la famille : « La réforme de l'Etat ne sera féconde que si la réforme des mœurs précède ou du moins accompagne la refonte des institutions. Ne nous y trompons pas : c'est par la famille solidement reconstituée grâce à une forte éducation des éducateurs, que la France retrouvera ces antiques vertus qui font les peuples forts et les nations prospères. » Et c'est pourquoi les catholiques préoccupés d'action sociale ont toujours été aussi des *familiaux*.

L'esprit civique n'a pas moins besoin de réforme, ou plus simplement de formation. M. le bâtonnier Crétinon nous dit comment elle peut se faire.

Après avoir défini cet esprit civique : « celui qui s'attache au *bien commun* le plus large, celui de tous les habitants de la cité, » il en entreprend l'analyse. Il comporte tout d'abord un élément intellectuel : la connaissance des intérêts supérieurs ou nationaux. Les citoyens ne peuvent les connaître que s'ils leur sont révélés, et ils ne peuvent l'être que grâce à la liberté de la presse, des réunions et associations, liberté nécessaire quoique non sans limites.

Mais à l'élément intellectuel doit s'ajouter un élément moral : la préférence continuelle de l'intérêt public au sien. Cette vertu doit se manifester d'abord dans l'exercice des droits politiques, électeurs et élus pouvant également, on nous le montre, manquer à leurs devoirs. Mais la politique pure n'épuise pas l'activité du bon citoyen. Sur l'action libre des personnes repose en grande partie la santé du corps social. C'est à leur zèle et à leur probité qu'est laissé le soin de former les élites qui, dans les organisations officielles ou semi-officielles, dirigent notre Economie : Chambres de commerce, d'agriculture, des métiers ; Offices et Conseils supérieurs des diverses branches, Syndicats, etc. Et dans chacun de ces corps ou groupes, la défense des intérêts spéciaux ne doit jamais étouffer le souci de l'intérêt suprême de la nation.

Comment créer et développer cet esprit civique et à quelles tâches l'appliquer ? D'abord, il faut corriger nos institutions des tares qui ont pour effet de l'obnubiler. Le nombre exagéré des députés, les méfaits de la presse partisane, l'usage du droit d'association en vue du relèvement de la moralité publique, sont en particulier l'objet de remarques aussi pertinentes que sages. Mais au temps actuel, il est surtout nécessaire de rappeler aux citoyens quelques obligations que les circonstances rendent plus impérieuses. Il s'agit de restaurer la probité dans les affaires publiques et privées. Le rapprochement du devoir fiscal et du devoir militaire risque fort d'en scandaliser plusieurs : le Français est, en général, bon soldat et mauvais contribuable. N'est-il pas évident, cependant, que nul n'a le droit de jouir des bienfaits de l'ordre social s'il ne contribue aux charges, qu'un pays peut mourir d'inanition aussi bien que d'hémorragie ? Et qui paiera, si on laisse à chacun le soin de fixer lui-même sa contribution ?

Mais la plus grande misère qui s'étale, c'est la corruption. Elle envahit, nous le savons, tous les organes de la vie publique et privée. Il est puéril de se contenter de crier : « A bas les voleurs ! » En dépit du Code pénal, le règne des pots-de-vin ne cesse de s'étendre. Or, « la corruption est un contrat : partout où il y a un corrompu, il y a un corrupteur. » Pourquoi l'opinion absout-elle celui-ci ? Tout cède à la pression de la coutume. Contre un pareil courant, les citoyens honnêtes, les chrétiens surtout, doivent avoir le courage de réagir. C'est possible si des élites actives et audacieuses proclament la vertu d'intégrité, groupent ceux qui la veulent pratiquer, et s'en réclament auprès du public. Cet effort de redressement sera la plus noble manifestation de l'esprit civique.

La *Profession* fait à elle seule l'objet de deux leçons.

Reprenant un thème familier aux auditeurs ou lecteurs des Semaines Sociales, M. le chanoine Tiberghien s'est chargé de la partie négative : *L'opposition des professionnels à une morale professionnelle*. Cette opposition se manifeste de trois manières. — La vie professionnelle a tendance à se constituer comme une vie séparée, ayant son but, ses règles, *sa* morale à part, réfractaire à toute ingérence de *la* Morale. Pour vaincre cette première difficulté, il faut montrer aux professionnels qu'au moment même où ils se croient sur le terrain qu'ils prétendent se réserver, ils sont, en réalité, en pleine Morale. Ce n'est pas le moraliste qui fait incursion sur le terrain professionnel, mais le professionnel qui, s'avançant sur un terrain qu'il connaît mal, marche, sans s'en douter, « sur les plates-bandes » d'autrui. — Dans la vie professionnelle, ce sont *les résultats* qui comptent : on ne nourrit pas les gens avec des principes. Ici encore, le moraliste doit montrer que les principes moraux ne sont pas des formules nées dans les nuées, mais l'expression profonde des exigences de la vie réelle désireuse d'expansion totale. Ainsi il apparaîtra que le respect des principes moraux, « c'est encore ce qu'il y a de plus pratique. » — Enfin, la vie professionnelle se meut dans *le relatif*, le contingent, le fluent. Voilà que l'application de la morale à cette vie y introduit de l'absolu, du nécessaire, du rigide. Pour éviter la difficulté, le moraliste doit avoir le souci d'appliquer les principes moraux à

la vie professionnelle, en s'inspirant non pas de la pure raison, mais de la vertu de prudence. Une morale souple, Péguy l'avait bien vu, est en fin de compte plus exigeante qu'une morale rigide, parce qu'épousant toutes les sinuosités de la vie, elle ne laisse pas de poussière dans les coins.

L'établissement d'une morale professionnelle ainsi précisée exige, de toute évidence, la collaboration des professionnels eux-mêmes. C'est à M. Joseph Zamanski, professionnel et même Président de la Confédération française des Professions (C. F. P.), qu'il appartenait de montrer, puisque souvent, hélas ! la profession déforme, *comment elle peut et doit former*.

On peut marquer ainsi la gradation de l'éducation fournie par le milieu professionnel : achèvement de la formation technique ; enseignement pratique de la déontologie professionnelle ; application à une profession déterminée des règles de justice et de charité découlant des principes religieux et moraux ; garantie de l'individu contre ses propres faiblesses par des institutions appropriées ; perfectionnement moral de la personne par l'exemple, le conseil et les institutions de Service Social.

Par un juste retour, l'éducation généreusement dispensée amène le milieu professionnel à se perfectionner lui-même ; chargée d'une mission éducative, la profession prend conscience qu'elle doit se réformer elle-même. Ainsi, l'organisation de la profession n'est pas seulement nécessaire à la stabilisation des rapports du Capital et du Travail et à l'orientation de l'Economie ; son rôle est aussi et surtout d'éduquer le milieu professionnel.

Est-il besoin de signaler à ceux de nos confrères (et certes, ils sont nombreux !) que l'exercice de leur ministère met en rapports avec des « professionnels, » l'intérêt de cette leçon ? Ils la liront, ils la feront lire aussi. N'est-il pas dans l'ordre et dans la ligne des directions de l'Eglise que les apôtres des professionnels soient des professionnels ?

L'Ecole aussi a un rôle social, ayant à développer l'enfant, en tant qu'il est à lui-même et pour lui-même une fin. Quelqu'un en douterait-il encore ? Qu'il lise le cours tout ensemble si intelligent et si pratique, si courageux et si sensé, si nuancé et si fin, de M. Paul Archambault, professeur de philosophie à Sainte-Croix de Neuilly : ses objections fondront comme neige au soleil.

Partant de ce principe que l'éducation doit viser avant tout la personne humaine, M. Archambault demande qu'on élargisse le cadre de l'humanisme en en gardant l'esprit, pour en assurer le bénéfice à ceux qui en étaient exclus. D'où ces quatre objectifs principaux : 1° Déprimariser (au sens péjoratif) l'école primaire, en y faisant pénétrer sous des formes appropriées les valeurs humanistes. 2° Décharger notre enseignement secondaire de la partie érudition encyclopédique qui l'alourdit au détriment de la vraie culture. 3° Obtenir que l'enseignement technique réalise vraiment les promesses officielles quant aux « besoins généraux de l'esprit. » 4° Séparer ces deux tâches que notre enseignement supérieur doit cumuler, mais non pas mélanger : la haute culture et la formation des grands spécialistes et techniciens. Quand on aura fait cela, on s'apercevra qu'on aura travaillé non seulement pour la personne humaine comme telle, mais pour la solidarité sociale et la communion humaine.

Mais l'Ecole doit aussi développer chez l'enfant le sens social, la faculté d'accueil et de dévouement, la charité. Ce peut être affaire d'enseignement donné, d'organisation intelligente de la vie scolaire elle-même, de choc affectif, *d'émoi social* procuré (visites de taudis, d'usines, d'œuvres sociales), d'habitudes de service données à l'enfant dans des œuvres dont l'école prend au moins partiellement la charge (conférences de St-Vincent de Paul).

L'Ecole enfin doit faire de l'enfant un bon et utile serviteur de la société où il est appelé à vivre : de la famille, de la patrie, de la région, de la profession. Citons au moins pour la région ces lignes d'un si ferme bon sens :

« L'école doit cesser d'être cette grande niveleuse promenant sur toutes les têtes françaises le rouleau des mêmes programmes omnibus, à la fois trop vastes et trop pauvres. Pourquoi la croisade albigeoise s'enseignerait-elle de la même manière à Lille qu'à Toulouse, l'histoire des ducs de Bourgogne à Bayonne comme à Dijon, la campagne de France à Marseille comme à Troyes ? Pourquoi Chateaubriand n'aurait-il pas droit à Rennes au même tour de faveur que recevraient Barrès à Nancy et Mistral en Avignon ? Quelle nécessité même que le programme de chimie soit le même en pays agricole et en pays de métallurgie, en pays minier et en pays de pêcheries ? Craint-on que de telles exigences ne surchargent encore les programmes ? J'y vois au contraire un moyen de les alléger tout en les désintellectualisant, en y augmentant la part de l'observation directe et de l'expérimentation active. »

Quel éducateur digne de ce nom ne souhaiterait que ces lignes soient méditées partout où l'on a qualité pour agir ?

Même sagesse en ce qui a trait à *l'école rurale ;* il convient d'assouplir l'obligation scolaire et les règles relatives à l'avancement des instituteurs, de prendre les choses de la campagne comme matière privilégiée de l'enseignement, même général, de faire comprendre et aimer la terre.

Pour parler des *responsabilités éducatives de la Presse,* c'est naturellement à M. le colonel Roullet qu'on devait s'adresser. Il a consacré à ce sujet des années d'enquête méthodique, de réflexion pénétrante et courageuse.

Or, la question est des plus graves, pour nous surtout catholiques français. C'est dans nos divisions qu'il faut avoir le courage de reconnaître la cause de notre évidente faiblesse et le principe

de ces divisions est dans l'étrange variété des maîtres de pensée et d'action qu'il nous plaît de nous donner. Car le Français est, depuis toujours, un libéral incorrigible ; et ceux-là qui se font *en paroles* les ardents champions du principe d'autorité sont bien souvent aussi ceux qui *en fait* lui portent les plus rudes coups. Qu'une sage liberté doive être laissée à ses fils, l'Eglise est la première à le proclamer : mais pourvu que l'unité essentielle soit sauve. Catholiques, nous professons tous que l'Eglise (et nommément le Pape) a, dans les conditions que précise la théologie, mission de nous enseigner et de nous conduire, qu'il lui appartient et à elle seule de déterminer le champ de sa compétence. Ceci étant, les insulteurs habituels du Pape devraient être absolument disqualifiés aux yeux de tous ; et quant à ceux qui, n'osant pas le dire tout haut par un calcul où il entre plus d'habileté que de loyauté, estiment ses directions dépourvues de clairvoyance, il devrait être une fois pour toutes admis qu'ils n'ont pas qualité pour nous instruire et pour nous diriger [1]. Or, le fait est là : combien de catholiques, soumis à l'Eglise quand il s'agit d'un spirituel à peu près sans contact avec leur vie réelle, vont demander inspiration et direction en toutes choses à des maîtres dont le moindre souci est bien de parler « chrétien et catholique » ?

Le colonel R. laisse de côté la presse ouvertement hostile, en ayant du reste parlé ailleurs [2]. C'est la grande presse d'information qui retient ici son attention. Il dénonce chez elle « l'absence de véritable souci éducatif, » et sous couleur de présenter chaque jour le vrai tableau du monde, un parti pris arrêté de « modifier l'opinion en faveur d'intérêts » qui souvent ne sont rien moins que recommandables. « L'abominable vénalité de la Presse française » dont se plaignait au temps des Tsars le conseiller secret à Paris du ministre des Finances russes Raffalovitch, n'est pas niable : les preuves se pressent, accablantes, à l'appui de cet acte d'accusation ; il faut les lire. Il en est d'historiques, établissant la complicité, achetée par des hommes aussi peu scrupuleux que Bismarck, Cavour et Abd-ul-Hamid, de journaux français dans nos revers de 1870, dans la conquête de notre opinion à la cause de l'unité italienne, dans les massacres d'Arménie, pour ne rien dire du drainage de notre épargne au profit de l'empire des Tsars en décomposition, ni de l'achat par la Turquie des canons et des mitrailleuses qui devaient rougir les Détroits du sang français. Il est aussi des preuves actuelles : tel le silence de certains journaux à clientèle catholique sur les difficultés religieuses de la Pologne et de la Yougoslavie, ou tout ce que les récents scandales financiers ont révélé, mais dont — et pour cause — le pauvre « grand public » n'a presque rien su. Une fois encore, force nous est de renvoyer les sceptiques au texte même de ce cours. On y trouvera aussi les remèdes proposés par le colonel Roullet.

Il n'attend pas grand'chose de la contrainte légale, trop facile à éluder. Certains indices favorables l'empêchent de désespérer d'une réaction de la Presse elle même : ne parle-t-on pas, vaguement encore, il est vrai, d'un *Ordre des Journalistes* ? Mais il compte principalement sur l'éducation des lecteurs, en particulier de la jeunesse. Comment ne pas nous associer au vœu par lequel il termine ? « On souhaiterait parfois que de nombreux journaux lus par les catholiques fussent, en général, plus soucieux de se distinguer des autres, plus scrupuleux dans le choix des moyens de plaire, plus attentifs à surveiller leur publicité, plus rigoureux serviteurs de la vérité, moins enclins aux violences de la passion partisane. Leur action sur une part importante de l'opinion est grande. La leçon donnée par leur exemple porterait peu à peu ses fruits. Là aussi, il faut faire sentir le bienfait du ferment chrétien. »

Le dernier cours de Mgr Vanneufville présente en une admirable synthèse *les ministères conquérants de l'Ordre social chrétien :* du Pape et des évêques par les prêtres jusqu'aux laïques. Le grand moyen d'éducation grâce auquel les difficultés énormes du présent seront demain vaincues comme elles le furent hier et en tous temps, c'est l'Action catholique.

8. — Et nous voici au terme d'une analyse dont nous savons mieux que personne les défauts. Encore n'avons-nous rien dit des conférences qui complètent les Cours : celle de Mgr l'évêque de Nice sur *la Vocation chrétienne et l'Ordre social ;* celle de M. le chanoine Ponsard sur le problème des *Humanités ;* celle, si spirituelle dans les deux sens du mot, où M. Maurice Gariel dresse le bilan social de ces dix dernières années ; celle où M. Ch. Broutin dit ce qu'on est en droit d'attendre des *Elites ouvrières ;* celle du R. P. Philibert, capucin : *De la question sociale au Tiers-Ordre ;* enfin l'admirable veillée religieuse de M. le chanoine Thellier de Poncheville sur le grand commandement de charité.

Avions-nous tort d'assurer nos lecteurs, en commençant, qu'ils trouveraient dans le compte-rendu de la Semaine Sociale de Nice ample matière à l'utilisation féconde de leurs soirées d'hiver ?

Auront-ils aussi à y relever des lacunes ? Bien qu'on l'ait dit, nous ne le pensons pas. Plusieurs auraient voulu qu'on abordât à Nice la zone des

[1] La faveur marquée par le Pape à l'*Action catholique spécialisée*, en particulier à la J. O. C., est assez connue. Ne vient-il pas encore, dans une très belle lettre au cardinal archevêque de Malines à l'occasion du Congrès mondial de la J. O. C., d'y reconnaître « une forme authentique de l'Action catholique appropriée au temps présent » ? Ceci étant, un grand journal d'information qui estime suffisant de consacrer 18 lignes insignifiantes à cet événement considérable que fut le Congrès de Bruxelles, est-il fondé à dire qu'il suit « docilement, intelligemment, pratiquement » les Encycliques pontificales ? Qu'en eût pensé Albert de Mun ?

[2] Cf. *Ami* 1934, p. 706 et s.

questions brûlantes. Or, si l'on y a bien, par la voix de Mgr Bruno de Solages, dénoncé les périls de certains projets de réforme, par contre on n'y a rien dit de certains autres qui ont recueilli des sympathies catholiques ; pas davantage il n'a été question des idées lancées et des expériences tentées sous le nom d' « éducation nouvelle ». C'est vrai. Mais s'il est bon que les catholiques s'informent, gardent le contact avec la vie, s'efforcent de reconnaître ce qu'on pourrait utilement substituer demain à des modalités d'hier qui semblent ne plus répondre adéquatement aux nécessités d'aujourd'hui *(vita in motu)*, c'est une autre question de savoir si ce travail d'élaboration et de discussion est bien celui qu'il faut attendre des Semaines Sociales. Leurs organisateurs ne le pensent pas, aimant mieux leur conserver le caractère qu'ils se sont efforcés de leur donner dès le début, l'organe de la pensée chrétienne et catholique appliquée aux problèmes que pose *à tous* la vie en société. Il fut un temps où l'on pouvait encore être excusable de les prendre pour un mouvement d'avant garde. L'autorité de leurs maîtres, qui n'a fait que croître avec les années, la place de plus en plus grande de la hiérarchie, représentée par nos évêques, dans leur corps enseignant, par-dessus tout les encouragements ininterrompus du magistère suprême, exprimés par les lettres les plus flatteuses, redits à chaque Session par le représentant officiel du Saint Siège, récemment proclamés sous la forme la plus solennelle dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, autorisent à dire qu'il y aurait au moins irrévérence fort déplacée à persister dans cette manière de voir. Si ceux-là ne sont que des francs tireurs, qu'on nous dise donc où est *catholiquement parlant* l'organisation plus qualifiée, ou seulement autant, pour soutenir la véritable pensée de l'Église !

Mais alors, la conséquence s'impose. Si la voix des Semaines Sociales n'est qu'un écho fidèle de celle de l'Église, il ne suffit même plus de n'y pas contredire, il faut l'entendre. Si les consignes d'action qu'elles présentent, bien avant qu'elles n'eussent reçu l'approbation de l'Église qui s'y est reconnue, étaient prises de ses directions, il ne reste plus qu'à agir. L'a-t-on fait ? C'est avec une émotion douloureuse que les semainiers de Nice entendirent tomber des lèvres du vénéré M. Crétinon, doyen d'âge et d'ancienneté des Semaines Sociales, ce mélancolique aveu :

« Il y a trente ans que nous les avons vues naître. Inutile de dire ce qu'étaient alors nos ambitions. Si sur le terrain de la doctrine elles ont été pleinement réalisées, dans le domaine de l'action il reste encore beaucoup à faire. On n'apprend pourtant que pour agir. Avec une impatience plus naturelle encore chez le vieillard que chez le jeune homme, j'attends les initiatives fécondes qui germeront du champ labouré depuis ces trente ans. Et si mes faibles paroles servaient à faire lever la récolte, combien je serais heureux d'avoir consacré à cet appel *les derniers restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint!* »

Il ne reste plus qu'à conclure, et plaise à Dieu que tous les catholiques français le fassent, avec le président M. Duthoit, présentant les travaux de Nice comme la réponse de l'Église à nos angoisses du moment présent :

« Des réalisateurs d'ordre — d'ordre social chrétien — voilà ce que le monde attend. Seule l'éducation peut les donner. Là est la tâche urgente, dont ne sauraient nous détourner ni les tumultes de la rue, ni les compétitions du forum, ni les tragédies du prétoire. « Nous ne nous demandons pas, disaient après les journées des 6 et 7 Février 1934 les représentants de la J. O. C., si la France sera demain fasciste ou communiste, nous continuons ; nous cherchons à faire chrétiens nos frères de travail. »

La Semaine Sociale, elle aussi, continue. Fidèle aux principes et aux méthodes de ses fondateurs, elle croit que le monde occidental subit en ce moment les conséquences inéluctables d'une faute capitale, celle d'avoir tourné le dos aux disciplines chrétiennes, notamment à celles qui regardent les moyens d'acquérir la richesse et d'en user. Mammon, lorsqu'on dirige vers lui le culte de latrie réservé au vrai Dieu, trahit toujours les siens et les jette dans la perdition, même temporelle. Il ruine les cités.

Bien décidés à ne pas servir d'appoint à des intérêts purement humains de parti ou de classe, à répudier les vaines méthodes de violence et de destruction, attachés à l'unique nécessaire, nous croyons que le salut social est affaire de vertu autant que de science, et commande l'ascension spirituelle des hommes de tout âge et de toutes conditions. »

§ II. — Bibliographie

1. — Le livre de M. le sénateur de Michelis : *La Corporation dans le monde* [1], ne répondra peut-être pas à ce qu'un lecteur moyen, un lecteur français tout au moins, s'attendrait à y trouver, au simple énoncé du titre. Il n'y est pas question des essais divers d'organisation corporative tentés en divers pays. Le sous-titre : *Economie dirigée internationale*, met d'ailleurs sur la voie. Exactement, l'auteur se propose : de démontrer que les forces et agents fondamentaux de la production demeurent en grande partie sans coordination et même sans emploi, alors que les nécessités actuelles et futures de l'économie mondiale en exigent l'emploi complet et la coordination ; d'indiquer aussi comment peut être inauguré dès maintenant ce *processus* de coordination et quelles sortes d'obstacles il faudra surmonter peu à peu pour le mettre en œuvre. En d'autres termes, il s'agit de la mise en valeur par tous les hommes de toutes les forces productives du monde entier, au profit réel de la collectivité humaine. L'auteur se demande si son dessein n'est pas ambitieux. Conçu par un autre, il le serait certainement. Le président du Conseil du Bureau international du Travail peut se permettre certaines audaces : l'étendue de ses informations et la richesse de son expérience empêchent qu'on crie trop vite à l'outrecuidance.

Pour nous, nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que si nous avons appris beaucoup à

[1] 377 p. in-12, 18 f ; Denoel et Steele, 19, rue Amélie, Paris 7e.

la lecture de ce livre, sa présentation et surtout son appréciation nous mettent dans un certain embarras. Il s'agit, évidemment, beaucoup moins d'apostolat social que d'économie politique et même, dans une large mesure, de politique tout court. On ne nous reprochera pas, peut-être même nous saura-t-on gré, de ne pas chercher à dissimuler les raisons que nous avons d'être modestes. D'autant que ces raisons ont encore été puissamment renforcées par l'étude de l'ouvrage même. Que le régime économique mondial, établi sans ordre ni plan d'ensemble, sous la pression d'intérêts étroitement égoïstes et sans souci réel du bien commun humain, manifeste aujourd'hui des discordances et des déséquilibres suffisants à expliquer *la crise,* cela n'est pas douteux. M. de Michelis l'établit, au surplus, par des raisons qui portent évidence et par une riche documentation qu'il faut lui savoir gré d'avoir publiée. Quant aux remèdes, personne ne s'étonnera qu'ils soient, dans une large mesure, inspirés des doctrines de l'Italie mussolinienne : n'est-ce pas d'abord pour la représenter que l'auteur siège au B. I. T. ? Personne ne constestera le dynamisme puissant du fascisme, plus remarquable encore quand on l'oppose au statisme qui règne ou sévit ailleurs. Tous se rangeront-ils à l'avis de M. de M. quand il affirme que pour la construction synthétique de l'ordre social proposé par lui, dont aussi bien « l'expérience seule pourra être juge, » « l'escorte la plus sûre qui puisse l'accompagner sur cette voie est le système qui régit actuellement la Nation italienne » ? Nous aimons mieux poser la question que d'y répondre.

Pareille remarque vaut aussi pour les revendications coloniales de l'Italie. On ne s'étonnera pas que M. de M. les fasse siennes. Parlant par exemple de la mise en valeur totale de l'Afrique avec la participation des nations qui disposent d'abondantes réserves humaines, il écrit : « Qu'il nous soit permis d'affirmer... que pour ce qui regarde l'Italie, il serait injuste de nier ses droits à une expansion naturelle vers le continent voisin ; nous croyons qu'une telle expansion ne peut que s'accorder avec les aspirations de chacun à une existence pacifique de l'Europe. » Ces lignes étaient écrites en mai 1934, bien avant que le monde pût prévoir quel tour prendrait la politique africaine de l'Italie : mais peut-on aujourd'hui séparer ceci de cela ? N'est-on pas en droit de se demander si certaines *modalités d'expansion* s'accordent bien avec les aspirations pacifiques de l'Europe et du monde ?

Qu'y a-t-il de fondé en des allégations comme celles-ci, qu'on oppose, en certains milieux, à la thèse de la pression incoërcible de la vitalité italienne ? Les *latifundia* seraient encore assez nombreux dans le sud de l'Italie pour occuper et faire vivre une population bien plus considérable que celle qui les habite ; les pays sous mandat, ainsi que plusieurs zones de l'Afrique où les Européens peuvent vivre (Kenya, Ouganda, Tanganyka, Angola...) et même la Lybie au climat meilleur que l'Abyssinie et qui *devait* recevoir 300.000 Italiens, seraient dédaignés par l'émigration italienne à laquelle ils sont largement ouverts. Est-ce exact ? Lors même que ces observations ne seraient pas fondées, il resterait encore que, depuis presque un siècle, l'émigration italienne a trouvé, trouve en Europe et dans les Amériques des débouchés qui ont manqué au trop-plein de la population japonaise. Au surplus, qui ne sait que les revendications italiennes sont pour une part *affaire de prestige ?* Mussolini du moins ne s'en cache pas. M. de M. n'a pas tort de rappeler incidemment les injustices et les crimes dont la colonisation s'est chargée dans le passé : est-ce parce que « cela s'est toujours fait » qu'on pourrait le faire légitimement aujourd'hui ? Les peuples — et le peuple italien tout le premier — ont droit à la vie et à une certaine expansion ; encore faut-il que cette expansion se fasse selon les règles de la morale et du droit international [1]. Nous n'avons, certes, aucune raison de croire que M. de M. pense autrement : aussi ne nous excuserons-nous pas auprès de lui de l'avoir dit. Sur quelque plan que puisse se réaliser dans le monde la « corporation » humaine dont nous sommes encore si loin, il serait parfaitement chimérique de croire qu'elle puisse avoir quelque chance de durée si elle s'établissait par l'iniquité. Or, selon la juste remarque de l'*Osservatore Romano* dans un article évidemment *inspiré,* « le besoin d'expansion n'est pas un droit en soi, c'est un fait dont il faut tenir compte, mais qui ne s'identifie pas avec le droit... Ceci revient à dire que le besoin d'expansion ne peut à lui seul justifier la recherche, l'effort, en vue d'obtenir ce que l'on estime nécessaire, même contrairement au droit d'autrui [2]. »

Ceci étant sauf, il reste que notre régime économique mondial ne mérite pas une admiration sans limites, et qu'on peut trouver dans le livre de M. de M. beaucoup de suggestions heureuses sur les perfectionnements à y apporter.

2. — Avec *Les droits du travailleur et le Corporatisme,* de M. Paul Chanson [3], nous sommes bien en face du problème de la corporation au sens courant du mot. Si nous ne l'avons pas encore abordé, malgré le vœu de certains lecteurs, c'est que nous aurons à le faire longuement en rendant compte des travaux de la Semaine Sociale d'Angers dont c'était justement le thème. Les gens pressés, d'autres aussi, pourront déjà lire très utilement le présent ouvrage.

Plusieurs se sont imaginé avoir fait une fois pour toutes bonne justice des projets d'organisation corporative en observant que ces projets différaient entre eux. Se sont-ils au moins donné la peine de rechercher s'il n'y aurait pas entre tous assez de points de contact pour justifier avec la commune appellation l'effort commun ? Il y a bien des manières de construire une maison d'habitation : mais ne s'accorde-t-on pas sur certaines données essentielles ? De même ici. Depuis la suppression des Corporations par la Constituante, la Profession est sans abri, ce qu'on a parfois tra-

[1] M. René Pinon écrivait récemment : « Cette doctrine affirmée que les peuples civilisés ont des droits et des devoirs spéciaux, a quelque chose, dans la façon dont les maîtres de l'Italie l'expriment, de choquant. Qu'est-ce que la civilisation et quels en sont les critères ? » (*Revue des Deux Mondes,* 1er août 1935, p. 720).

[2] Nous empruntons cette citation à la *Croix* du 31 août dernier.

[3] XII-250 p. in-12, 8 f. ; Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

duit élégamment en disant qu'elle est *libre*. Il s'agit de lui redonner enfin son *chez soi*, de la soustraire ainsi aux entreprises aventureuses qui font depuis bientôt un siècle et demi le malheur des professionnels, patrons et ouvriers. M. Chanson a là-dessus son idée ; c'est celle d'un patron catholique, passionné de questions sociales, admirateur enthousiaste des grandes encycliques pontificales qu'il cite « avec dévotion », et en même temps très au courant des techniques industrielles et commerciales d'aujourd'hui, qu'il connaît bien pour les avoir de longue date pratiquées. Son programme est pleinement conforme aux enseignements de l'Eglise en ce sens que, sur tous les points où la morale est engagée, où à ce titre l'Eglise a pris parti, il la suit avec une docilité joyeuse : et son livre porte l'*Imprimatur*. Là, par contre, où l'Eglise refuse de s'engager parce qu'elle ne s'estime plus compétente, le professionnel use du droit qui est le sien en préconisant les solutions pratiques qui lui paraissent les meilleures. Naturellement il le fait sous son autorité personnelle, sans vouloir engager d'autres que lui. Nous nous abstiendrons d'autant plus volontiers de lui chercher ici la moindre chicane qu'avec une très belle largeur d'esprit, il s'applique en ce livre à soutenir ses préférences (sur l'obligation de l'organisation professionnelle, par exemple) avec une modération dans le fond et la forme qu'on aimerait voir se généraliser en tous les sujets de controverse.

Disons brièvement ce qu'on trouvera dans ce livre. Un chapitre liminaire sur *les droits du travailleur*, sorte de préambule au sujet propre du livre, conduit à une étude intitulée : *Le Travail et la Société*. En chrétien qui connaît la doctrine de l'Eglise et aussi en homme averti qui sait du monde des affaires plus que ne nous en veulent bien dire les journaux, l'auteur fait le procès du libéralisme social et du libéralisme économique, et établit le droit des travailleurs à une organisation professionnelle intégrale, capable de régir non seulement les rapports entre patrons et ouvriers (ce qui est relativement facile), mais aussi les relations économiques entre les entreprises. Puis sous ce titre : *Le Travail et les Institutions*, il étudie successivement les institutions essentielles à la garantie du droit des travailleurs : l'Etat, le Syndicat et la Corporation. En somme, excellente initiation au problème corporatif.

3. — En écrivant sa brochure *Contre le chômage* [1], le R. P. Jenatton, qui ne veut se réclamer que de ses titres militaires (croix de guerre, médaille militaire et légion d'honneur : ce n'est pas si commun), n'a évidemment pas voulu en remontrer aux augures. Aussi bien n'ont-ils rien à apprendre. Son dessein est beaucoup plus simple : aider les braves gens, ceux qui sont encore capables de faire un peu de silence autour d'eux et en eux, à réfléchir sur ce que tout le monde sait pour apprécier à leur juste valeur des récriminations et des suggestions souvent plus bruyantes que fondées, et à se poser des questions qui en valent la peine, bien qu'on ne juge pas à propos d'en parler.

Que préconise-t-il ? En très gros, une action éducative puissante sur la jeunesse pour la détourner de la course à l'argent et l'orienter vers les carrières de dévouement,... les seules qui ne soient pas encombrées. « Des diocèses manquant de prêtres seraient fort heureux de recevoir dans leurs collèges catholiques des professeurs licenciés, voire titulaires du doctorat ou de l'agrégation. Il faudra même qu'ils en arrivent là s'ils veulent maintenir la réputation de leurs maisons. » — Sur un tout autre plan, il envisage des mesures d'ordre gouvernemental et militaire tendant surtout à la constitution d'une forte armée de métier ainsi que d'une armée coloniale essentiellement recrutée en France. Sous réserve des mesures temporaires requises pour combler le déficit des *classes creuses*, la prolongation du service lui paraît pleine de risques, et l'instruction militaire donnée à des indigènes qui ne nous aiment guère, infiniment dangereuse. — Il lui semble aussi que la mise en valeur de nos colonies offre à la jeunesse de France inoccupée des débouchés auxquels on ne pense pas assez. « Si nous entendons garder nos colonies sans les peupler, d'autres nations à l'abondante population manquant de débouchés seront fondées, en droit, à demander une nouvelle répartition des mandats coloniaux. »

Naturellement, on fera sur tous ces points des objections : l'auteur n'est pas si simple qu'il ne les ait prévues. Si la réalisation n'offrait aucune difficulté, il n'y aurait plus de problème. Le P. J. demande qu'on *repense* ces idées avec plus d'indépendance et d'intelligence qu'on ne l'a peut-être fait jusqu'ici. Si ceux-là le font qui en sont capables, il est bien permis d'espérer que ce ne sera pas sans fruit.

4. — M. P. Archambault a voulu, lui aussi, apporter sa « petite, toute petite contribution à l'œuvre de la reconstruction du monde. » Mais il est philosophe, et non pas seulement professeur de philosophie. Qui donc s'étonnerait que ses méditations de crise, tournées vers l'action et « pour en sortir », aient pris une certaine ampleur ? Elles remplissent, en effet, le 29e des « Cahiers de la Nouvelle Journée » sous ce titre : *Pierres d'attente pour une Cité meilleure* [1].

Qu'on ne cherche pas en cette œuvre un plan systématique. L'auteur vit, comme nous vivons tous, dans un monde et à une époque où certes les sujets de réflexion ne manquent pas : car nul ne contestera que ce temps porte plutôt avec lui l'inquiétude que l'ennui. Il pense sur tout ce qui est ou arrive, en chrétien qui entend bien l'être en toutes choses, et un homme de son temps qui l'aime comme il est : on peut le faire tout en reconnaissant ses tares, et c'est peut-être nécessaire pour s'employer utilement à le rendre meilleur. Et voici quelques-uns des titres de ses méditations : *Inspirations spirituelles et réalisations temporelles, — Ni leur Ordre, ni votre Révolution : notre Inquiétude, — Liberté, liberté chérie..., — Autorité et Liberté, — Ame et corps de la Patrie, — Féodalité industrielle, Empire industriel et Démocratie industrielle, — Avec qui ? — Et nubes pluant justum, — Confiance quand*

[1] 48 p. in-8, sans ind. de prix ; Marseille, Publiroc.

[1] 183 p. in-8, 20 fr. ; Paris, Bloud et Gay.

même. — Ou nous nous trompons fort, ou les esprits sagaces auront, rien qu'à ce simple relevé de quelques thèmes de méditation, entrevu des trésors en ce recueil.

L'auteur ne se défend pas d'être de ces catholiques (nous en parlions plus haut) qui cherchent à jeter ou à rétablir des ponts entre la Tradition chrétienne et la Société moderne. Est ce nécessairement le fait d'un rêveur? En tout cas, M. P. A. ne croit pas qu'il faille opter entre l'aspiration idéaliste et la préoccupation réaliste. Il faut bien plutôt tenir ferme pour l'une et l'autre en les équilibrant. L'enthousiasme des jeunes pour la révolution ne l'enchante pas du tout. Leur volonté d'aller vite lui semble être la négation de toute l'histoire : l'esprit chemine par d'autres voies plus subtiles et plus lentes.

« La révolution chrétienne, la plus authentique des *révolutions spirituelles* a été et reste terriblement lente. Et beaucoup n'ont point fini de s'en scandaliser... Alors quoi ? Accepter, comme dit énergiquement Garric. Accepter les conditions que l'histoire a mises à notre action, la matière qu'elle nous offre et les profonds instincts qui y sont engagés. Ne pas nous imaginer qu'il dépende de nous d'en faire d'un coup place nette. Ne pas subordonner toute entreprise à la réalisation d'une hypothèse, si chère qu'elle soit. Avoir le bon sens et l'humilité de croire que ce qui est ne peut absolument manquer de raison d'être. Ne pas émigrer, et d'aucune manière ne nous évader. Mais en acceptant, ne pas renoncer, ne pas nous satisfaire, ne pas nous installer. Ouvrir toujours davantage nos âmes à l'appétit du bien, comme à la vision lucide du vrai. Nous ingénier à découvrir, en ce monde tourmenté, l'heureuse faille par où la poussée libératrice pourra s'exercer. Par delà les apparences et les accidents, savoir considérer les futurs et les possibles. Du fond même des séculaires habitudes, faire surgir l'exigence supérieure qu'elles ont momifiée sans la tuer. Accepter les faits, mais accepter aussi les démentis qu'ils reçoivent et les sommations qu'ils adressent, et d'autant plus scrupuleusement quand nous sommes appelés à en faire personnellement les frais. »

Nous savons bien que tous ne sont pas capables d'entendre cette leçon d'intelligence et de sagesse. Mais nous savons aussi qu'elle est tout à fait dans la manière de l'Eglise, qu'au jugement de nos adversaires (incapables de voir plus haut) c'est ce qui a fait sa force. Alors, il doit bien y avoir là quelque leçon à retenir.

5. — Les pages consacrées, dans la « Causerie sur les Revues » du 25 juillet, au jeune et brillant leader du catholicisme espagnol Gil Robles sont trop récentes pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Bien loin de le rendre inutile, elles constituent pour nos lecteurs une excellente préface au petit livre si suggestif, si opportun, du regretté P. Antony Boissel [1]. Le sectarisme peut bien contraindre un véritable apôtre à prendre des voies qu'il n'eût pas spontanément choisies : jamais il ne l'empêchera de servir. C'est dans l'exil du noviciat que l'auteur s'était initié aux choses d'Espagne; et nous devons sans doute à cette circonstance providentielle une étude qui nous eût peut-être manqué sans cela, qui du moins eût difficilement été aussi pénétrante.

On trouvera dans les pages du P. Boissel, avec un portrait saisissant du grand-tribun devenu aujourd'hui un remarquable homme d'Etat, une étude des plus précieuses sur sa préparation, son programme, son action aussi souple que ferme aux heures décisives de la naissance d'une Espagne nouvelle. Et c'est une confirmation ajoutée à tant d'autres du mot fameux : « On peut bien improviser des armées, on *n'improvise pas la victoire.* » Le P. B. ne fait d'ailleurs pas mystère de son idée inspiratrice. Restant bien dans la ligne de toute sa vie, il a voulu faire œuvre d'éducateur plus encore que de chroniqueur. On le remarque tout particulièrement dans le chapitre consacré à la préparation de l'homme d'Etat, où nos généreux militants de Jeunesse catholique trouveront un dédommagement précieux à tant d'injustes et inintelligentes sévérités. Ils y verront comment Gil Robles, militant d'action religieuse et sociale, côtoya pendant près de dix ans les rivages de la politique sans jamais y aborder, mais se préparant ainsi à le faire avec plein succès quand en aurait sonné l'heure. Et cela vaut mieux, certes, que de crier « En avant ! » sans être capable de dire où l'on va. Nous en avons trop vu, vraiment, de ces aventures : s'y lance désormais qui veut, mais ce sera sans nous. Catholiques, nous aimons mieux recevoir de Gil Robles la leçon que résume en ces termes le P. Boissel :

« Il y a dans sa vie un grand exemple à proposer à nos jeunes militants attirés trop souvent par les méthodes brutales et ignorantes de la valeur d'une politique chrétienne. Gil Robles a réussi parce qu'il s'était longuement préparé, et qu'à 32 ans il avait conquis la sagesse et l'expérience des plus grands hommes d'Etat. Il a réussi surtout parce qu'il a toujours mis sa conduite privée et ses actes politiques en harmonie avec la loi de Jésus Christ. »

6. — Après ces pages (ou avant si l'on aime mieux) on pourra relire avec profit celles auxquelles M. le chanoine Thellier de Poncheville a donné pour titre : *Les Jeunes catholiques et la Politique*. Parues d'abord dans la *Vie catholique,* elles viennent d'être recueillies en brochure [1]. Ayant dit déjà [2] tout le bien que nous en pensons, nous n'y reviendrons pas, sinon pour souhaiter que ces deux ouvrages conjoints soient, cet hiver, choisis comme thème de réflexions et de discussions en beaucoup de Cercles d'Etudes. Il s'agit, en somme, d'accorder « sang-froid, audace, sagesse chrétienne et ferveur patriotique. » N'est-ce pas le moment ou jamais?

7. — Et pour les Cercles d'Etudes féminins, les *Pages féminines et sociales* de Marguerite Perroy [3] rendront aussi d'excellents services. Sur le rôle de la femme catholique dans les restaurations sociales, sur ce que doivent être les foyers à venir, sur les enseignements de *Quadragesimo*

[1] *Un chef : Gil Robles*, 126 p. in-12, 7 f. 50 ; Paris, Bloud et Gay.

[1] 76 p in 12, 6 f ; Paris, Bloud et Gay.
[2] *Ami* du 4 avril 1935.
[3] 190 p. in-12, franco 11 f ; Avignon, Aubanel père.

Anno que peuvent méditer avec le plus de fruit les femmes et jeunes filles chrétiennes, on trouvera dans ces pages d'excellentes indications que beaucoup seront heureux d'utiliser.

8. — Nous avons gardé pour la fin un livre dont l'annonce éveillera sans doute, chez ceux au moins de nos lecteurs qui « ont vécu » déjà, des émotions également vives peut-être, mais fort diverses. C'est *L'abbé Naudet* du Dr Robert Cornilleau [1]. L'abbé Naudet ! Les controverses d'hier ne sont pas si loin que ce nom ne sente encore la poudre. Et cependant, pour plusieurs raisons, il nous semble qu'on a bien fait d'écrire cette vie. Actuelle, puisque l'abbé mourait en 1929, elle n'en appartient pas moins déjà à l'histoire, sinon à la grande, du moins à la nôtre, à celle du catholicisme français. L'abbé Naudet nous aide à comprendre aujourd'hui, qui par un juste retour nous permet aussi de l'apprécier plus équitablement.

Qu'on n'aille pas, surtout, s'imaginer que l'auteur ait entrepris de laver son héros de tous les reproches qui lui furent adressés de son vivant. Il entend faire œuvre de justice et de paix, ne voulant rien écrire « qui laisse dans l'esprit du lecteur, quel qu'il soit, la moindre amertume ». Mais la gratitude qu'il professe envers l'abbé Naudet et dont il fait l'aveu dès les premières pages, ne l'aveugle pas sur ses fautes. La plus grande fut peut-être de ne pas tenir compte de bien des contingences de faits et de personnes. Il eut le tort de vouloir bousculer un peu vite les gens et les choses : qui ne sait qu'on peut ainsi desservir grandement les meilleures causes ? Il avait sagement écrit un jour : « On n'est pas obligé de suivre jusqu'au bout les soldats d'avant-garde. Et cependant, il faut des soldats d'avant-garde, il en faut dans toutes les armées. » Que ne s'en souvint-il toujours, en particulier quand il lui prenait fantaisie de tirer sur l'arrière-garde ! Car toutes les armées ont aussi une arrière-garde. — L'ardeur apostolique de l'abbé, sa générosité un peu inconsidérée, jointes à une préparation doctrinale insuffisante, devaient aussi l'entraîner à traiter dans sa *Justice sociale* de toutes sortes de sujets manifestement hors de sa compétence. Spiritualité, prédication, réforme des séminaires, études bibliques, sciences psychiques, tout y passait. Et c'est ainsi qu'il lui arriva de plaider pour Alfred Loisy (sur lequel, convenons-en, d'autres que lui nourrissaient alors d'étranges illusions) les circonstances atténuantes (il en devait d'ailleurs être bien mal récompensé par l'auteur de *L'Evangile et l'Eglise)*, et il avait achevé de compromettre en cette aventure une réputation d'orthodoxie déjà bien discutée. Le 13 février 1908, un décret du Saint-Office supprimait la *Justice sociale*.

Est-ce à dire que ce fut tout simplement une vie gâchée ? Le soutenir serait commettre une grave injustice. L'abbé Naudet ne fut guère qu'un vulgarisateur, mais à qui un incontestable talent d'orateur et de publiciste permit d'agir puissamment sur toute une génération de jeunes hommes, prêtres et laïques. Malgré des fautes qui ne sont pas niables, il consacra de belles qualités et un dévouement magnifique à propager les enseignements pontificaux et le catholicisme social. Au reste les événements de ces dernières années, en obligeant plusieurs de ceux qui le combattirent le plus violemment à jeter le masque, ont permis d'apprécier respectivement à leur juste valeur, et ce prêtre digne, pieux, austère pour lui-même, dont la soumission fut exemplaire, et certains de ses censeurs d'hier passés aujourd'hui dans le camp des révoltés. Tout cela devait être dit et l'est ici très bien, avec autant de vie que d'exactitude.

Le livre paraît dans la collection « *Les Maîtres d'une génération.* » Et ceci encore est justice. On peut, sans doute, aujourd'hui surtout, trouver ailleurs des guides plus sûrs. Combien parmi eux doivent à l'abbé Naudet, comme le Dr Cornilleau lui-même, l'éveil de leur vocation ou l'orientation de leur vie ! « La vie de l'abbé Naudet doit rester un exemple et non servir à rallumer des discordes. » C'est ainsi du moins que l'auteur a conçu son livre : et il a bien loyalement tenu parole.

[1] 160 p. in-8 avec portrait, 12 f.; Paris, Bloud et Gay.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Compte rendu Bibliographique

Chanoine Ch. CORDONNIER. — *Causeries familiales.* Tome I : A la sortie du Pensionnat. — In-8 de 206 p., 10 f. — Avignon, Aubanel père.

M. le chanoine Cordonnier est un spécialiste des questions d'éducation féminine. Il a réuni dans ce volume un certain nombre de causeries à ses « Anciennes » d'un pensionnat important de Paris. Rien du genre sermon ; des aperçus très actuels, très vivants, sur les dangers qui les menacent en entrant dans la vie, les devoirs qui les attendent et les apostolats qui les sollicitent.

Huit conférences :

1. *Entre deux vies :* soyez fières de votre passé ; que le présent, par votre *sagesse*, réponde à ce passé.
2. *Pourquoi êtes-vous venues ?* Pour apprendre à *penser* et à *vivre* en catholiques.
3. *La vie pleine :* si vous voulez que votre vie soit pleine, il faut *demeurer en Jésus-Christ ;* alors vous porterez des fruits et ces fruits ne périront pas.
4. *Da pacem, Domine :* le meilleur moyen d'assurer la paix de votre vie, c'est de la placer résolument entre ces deux perspectives : *Dieu* à servir dans la fidélité et l'amour, et *la mort* à bien comprendre.
5. *Les pas dans les pas :* pour mettre vos pas dans l'empreinte laissée par les pas de Jésus, il faut l'*accompagner*, comme Marie, toujours, partout, en tout.
6. *L'éternel adversaire :* c'est le *monde menteur et méchant.* Comme le disait Fénelon : « Il ne faut pas nous livrer au monde, mais nous prêter à lui, avec un certain retour. » Donc, loyauté avec vous-mêmes, prudence et défiance.
7. *La Force :* quelle en est la source ? sur quels théâtres doit-elle s'exercer ?
8. *Soyez bonnes :* en tout : dans vos *pensées*, vos *paroles*, vos *actes*.

Ces conférences sont à mettre dans les mains de toutes les maîtresses ; elles seront un excellent livre de prix pour les élèves « à la sortie du pensionnat. »

IMPRIMATUR

Lingonis, die 9 octobris 1935.

EUG. LINDECKER. Vic. gen.

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

DIRECTEURS D'ŒUVRES

Vous apprécierez mieux les immenses avantages du CINÉMA DANS LES ŒUVRES lorsque vous aurez constaté son utilité pour la formation morale et religieuse de la jeunesse.

Pathé-Baby

a édité depuis 13 années près de

100.000 mètres de films

religieux, documentaires, comiques et de comédies saines, spécialement choisis pour la Famille et les Œuvres.

Renseignez-vous ***dès maintenant*** sur ses divers modèles de projecteurs pour vous permettre de commencer très prochainement des séances cinématographiques vivement appréciées.

Le CATALOGUE des Appareils, la liste des films édités à ce jour, vous seront adressés

GRATUITEMENT

et sans aucun engagement de votre part

Pathé-Baby

Service A. C.

20bis, Rue La Fayette,

PARIS (9^{e}).

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS

Dom Ildefons HERWEGEN
Abbé de Maria-Lasch

SAINT BENOIT

Traduit par A. ALIBERTIS et N. de VAREY

1 vol. in-18 de 252 p. et 3 ill. **12 fr.**

— « *Pour comprendre l'intérêt capital de ce petit ouvrage, il suffit de noter* », *a écrit Dom Aubourg,* « *que des maîtres de l'histoire bénédictine comme Dom Berlière et Dom Morin, ont pris vivement le parti du Révérendissime Abbé ; que Dom Butler considère son livre comme la meilleure esquisse de Saint Benoît.* »

Matériel pour les **INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE**

LAMPES FLAMME SPÉCIALES
à FAIBLE CONSOMMATION
Renseignements gratuits

Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

EST-CE LA FIN D'UN GRAND MALAISE MORAL ?...

On parle beaucoup actuellement des découvertes de savants médecins sur les périodes de fécondité et d'infécondité de la femme.

Quelle est la valeur médicale de ces découvertes ? Quelles seront leurs répercussions sur la vie familiale et la natalité ? Que pensent les théologiens de leur application à la vie conjugale ?

« Nous entrevoyons les angoisses qui étreignent les consciences, les combats qui s'y livrent, les divisions qui assombrissent les foyers et, à côté de rares victoires remportées parfois au prix de sacrifices héroïques, une capitulation générale... », écrivait Mgr l'Evêque de Beauvais, dans une lettre pastorale sur la natalité.

Les découvertes récentes mettront-elles fin à ces angoisses ?

Un ouvrage vraiment complet, écrit par un père de famille particulièrement documenté, et un médecin, vient de paraître. Il constitue la mise au point la plus complète au point de vue médical.

La *Liberté de la conception*, par O.-J. de Méro et le docteur Marchal, a le premier mérite de porter un coup terrible au néo-malthusianisme, la grande plaie de notre temps.

C'est un important ouvrage de 260 pages, que l'on trouve chez tous les libraires (prix : 15 francs), ou aux Editions Médicis, Service A. C, 86, rue de Paris, Lille. (Envoi franco recommandé et contre remboursement de 17 fr. 50).

Pour votre approvisionnement

L'UNION DES ÉCONOMATS PRIVÉS

Office central d'approvisionnement des Institutions, Communautés et Maisons catholiques, dont le siège est : **1, rue Liard, à Paris-14e**, envoie gratuitement son *"Bulletin des Cours"*, sur simple demande.

VINS DE MESSE. Abbaye de St-Michel de Frigolet

CAVES des PRÉMONTRÉS

Disposons vin rouge 1934 coteau 10° très avantageux pour séminaires, pensionnats, maisons religieuses. Echantillon gratuit sur demande.
Ecrire : **M. YVRARD,** 4, Quai Vauban, SETE (Hérault).

VITRAUX D'ART
— **Charles CHAMPIGNEULLE** —
96, rue N.-D.-des-Champs. PARIS (VIe).
Voir *Ami du Clergé*, n° du 12 sept. page 341.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA — GAZES — MARQUE DÉPOSÉE

Exigez la marque **TETRA**

Siège Social
18, rue de Laborde
PARIS (8e).

Si vous désirez équiper vos cloches **électriquement,** une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - Ing. Constr. - METZ

265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

Enfin...

un film rigoureusement **historique** et authentiquement **catholique**,
un film **édifiant** et **émouvant** d'une haute **valeur artistique**.

Sainte BERNADETTE

Le film officiel des Sœurs de Nevers, scénario de **René Gaëll.**
Vente, Location. — Films **Robert BASTARDIE,** 187, Faubourg St-Honoré, PARIS VIIIe.
Téléphone Carnot 17-30.

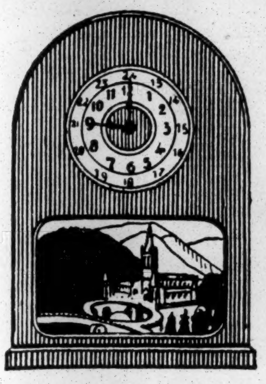

AVE MARIA
DE LOURDES

Cette pendule en noyer ramageux sonne les heures et demies et vous éveillera avec le cantique *Ave Maria* ou de *Ste Thérèse de Lisieux*. Haut^r 26^cm. *Envoi contre remboursement* de 135 fr. (Garantie 3 ans). Colonies françaises : 150 fr.

Envoi des fonds à la commande.

J. PRÉVOT, 4, rue St-Georges, NANCY (M.-et-M.).
Envoi franco du catalogue sur demande.

BIBLIOTHÈQUES EXTENSIBLES ET TRANSFORMABLES

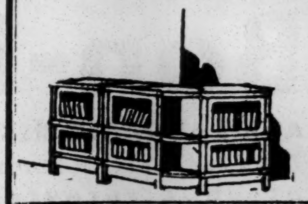

Conditions spéciales et facilités de paiement à MM. les Ecclésiastiques.
Demandez le catalogue n° 63

Bibliothèque M. D.
9, rue de Villersexel, PARIS (7e).

THÉATRE et FÊTES
Etablissem^ts Joseph LINTANF, Lannion (Côtes-du-Nord).
Catalogue illustré avec conseils et plans, 3 fr.
voir *Ami du Clergé*, n° du 5 sept., page 315.

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS.
Faites des économies en achetant des produits français de qualités. **SECAM** vous procurera au meilleur prix toutes fournitures pour votre DUPLICATEUR de quelque marque qu'il soit.

MARBRERIE RELIGIEUSE
F. D. MONNA

Autels — Chaires
Fonts, etc.
Marbre — Pierre
Terre cuite
Bois.

TOULOUSE : 23, Rue St-Etienne. Télép. 201.06
Succ. { BORDEAUX : 8, Rue St-James.
LOURDES : 124, Rue de la Grotte. Télép. 429.

Manufacture de statues stuc, carton romain, terre cuite.
Sculpture : toutes matières.

ENCENS VATICANUM
AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM, 8, RUE DE TOURNON - PARIS

En grains : 12 francs le kilog.
En poudre : 13 francs le kilog.
Frais d'envoi à la charge de l'acheteur.
Paiement comptant à la commande ou après réception.

- CIERGERIE DES PRÉMONTRÉS -
A. BOULAIRE, Succ^r des RR. PP., Usine à Graveson (B.-du.-R.)
CIERGES LITURGIQUES, Cierges 1^re Com^ion, Cierges et Bougies stéariques, Encens et charbon chimique.
Maison très ancienne, donnant toutes garanties.
Conditions spéciales aux Missions.

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME "ETNA" b^té S. G. D. G.
jusqu'à 50.000 m³ par l'air chaud pulsé à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

VIN DE MESSE
garanti naturel, de provenance exclusive du vignoble de MM. CHARBONNEAU et LEHOU, à St-Hilaire-St-Florent (Maine et-Loire).
Les plus hautes références ecclésiastiques.

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet,
etc...

Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes
Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6778.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande

T.S.F.
C. A. R. A. C.

Les appareils **C. A. R. A. C.** construits à l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil répondent à toutes vos exigences
Postes toutes ondes, le Vatican garanti
Références dans toute la France - Catalogue franco
Prix spéciaux aux Prêtres, Congrégations
40, Rue La Fontaine, 40 - PARIS